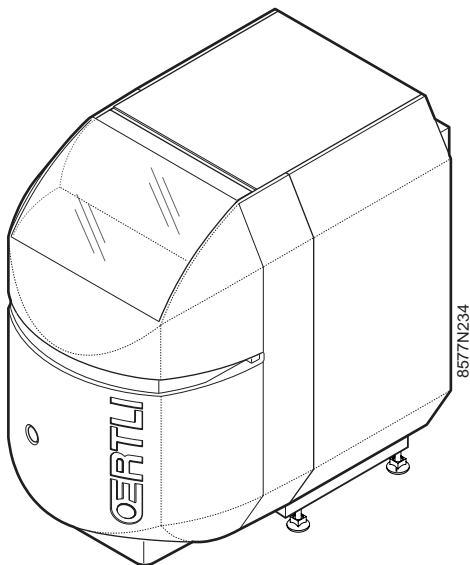
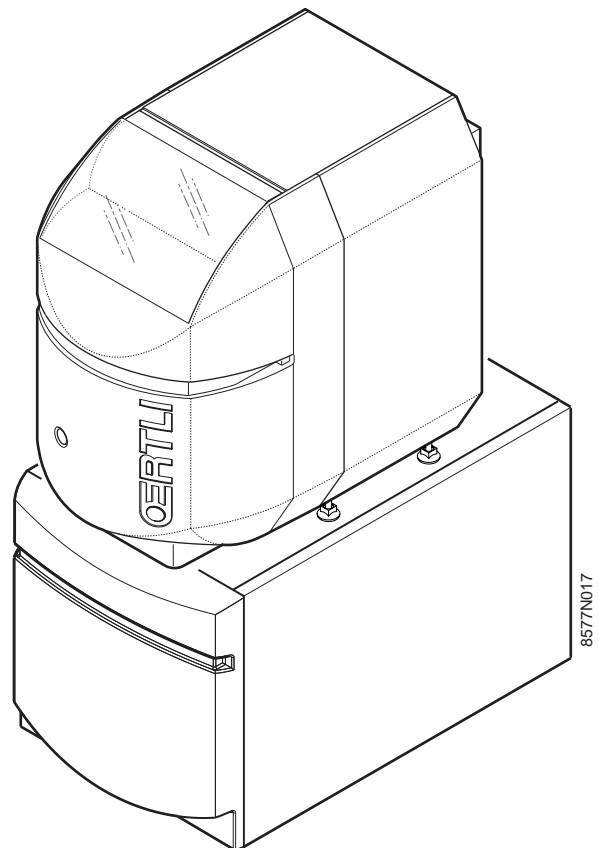


PU..-154 F
PU..-154 F + OBC 162

PU..-155 F
PU..-155 F + OBC 162



PU..-154 F / PU..-155 F



PU..-154 F + OBC 162
PU..-155 F + OBC 162

Notice de montage, d'installation
de mise en service et d'entretien

SOMMAIRE

1. GENERALITES	3
1.1 Dimensions principales	5
1.2 Caractéristiques techniques	6
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE	7
2.1 Implantation	7
3. MONTAGE	7
4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	8
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	8
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire	8
4.3 Exemples d'installation	9
4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)	9
4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	10
4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	11
4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	12
4.3.5 Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) - 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	13
4.4 Remplissage de l'installation	14
5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE	15
5.1 Classification (type C 13 et C 33)	15
5.2 Prescriptions générales d'installation	15
5.3 Mise en oeuvre	15
● Evacuation des condensats	16
5.4 Maintenance	16
5.5 Implantation du terminal horizontal (type C 13)	16
5.5.1 Traversées de parois	17
5.5.2 Percement du mur	17
5.5.3 Débouché du terminal horizontal	17
5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13)	21
5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C 33)	22
● Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale	23
6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES	24
7. MISE EN SERVICE	24
8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES	24
8.1 Installation	24
8.2 Chaudière	25
8.2.1 Ramonage de la chaudière	25
8.2.2 Ramonage chimique	26
8.2.3 Entretien des conduits de fumées	28
8.2.4 Entretien du brûleur	30
8.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire	30
8.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre	30
8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	30
8.6 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel	30
9. PLAQUETTE SIGNALETIQUE	30
10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	30
11. GARANTIE	34

**Avertissement :**

L'installation et le raccordement de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect de la présente notice technique et d'installation.

1. GENERALITES

Les gammes de chaudières **PU..-154 F / PU..-155 F** et **PU..-154 F / PU..-155 F + OBC** sont des gammes de chaudières automatiques autonomes à eau chaude raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion et équipées d'un brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique.

Les différents modèles proposés :

- Chauffage seul :

● **PURS-154 F / PURS-155 F** : chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande électronique R (OE-tronic 3).

● **PUXS-154 F / PUXS-155 F** : chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande standard X.

- Chauffage et eau chaude sanitaire :

● **PURS-154 F + OBC 162 / PURS-155 F + OBC 162** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC, équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande électronique R (OE-tronic 3).

● **PUXS-154 F + OBC 162 / PUXS-155 F + OBC 162** : chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire OBC, équipée d'un brûleur préréglé fioul et d'un tableau de commande standard X.

● N° d'identification CE (chaudière) : **CE 49BM3528**.

● Directive 97/23/CE :

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23/CEE et 89/336/CEE.

Déclaration de conformité CE

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann - 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 THANN Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
🖨 +33 3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes suivantes.

Type du produit **Chaudière basse température PU/CU-150F avec brûleur fioul intégré**

Modèles **25 et 30 kW**

Norme appliquée **- 73/23/CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.**

**- 89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique
Normes génériques : EN61000-6-3 et EN61000-6-1**

**- 92/42/CEE Directive rendement
Normes visées : EN 303.2 ; EN 304**

Organisme de contrôle **TÜV Rheinland/Berlin-Brandenburg :**
- PV n° K33/01 du 09/04/2001
- PV n° K32/01 du 05/04/2001
- PV n° K131/01 du 01/02/2002

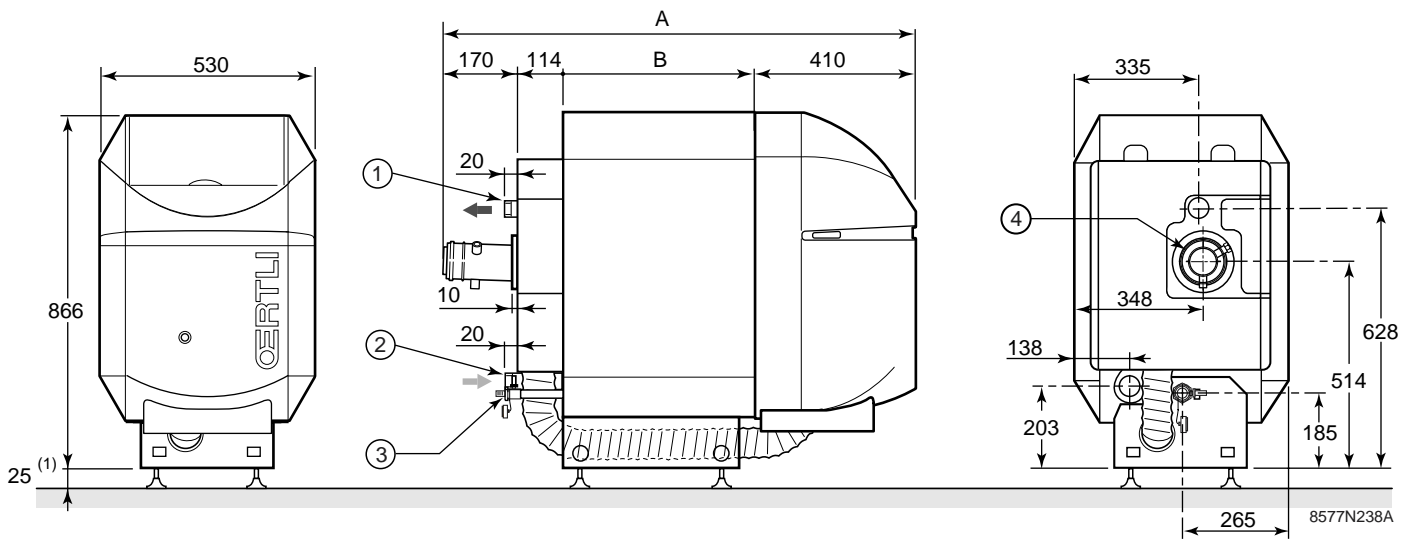
Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff



1.1 Dimensions principales

● PU..-154 F / PU..-155 F

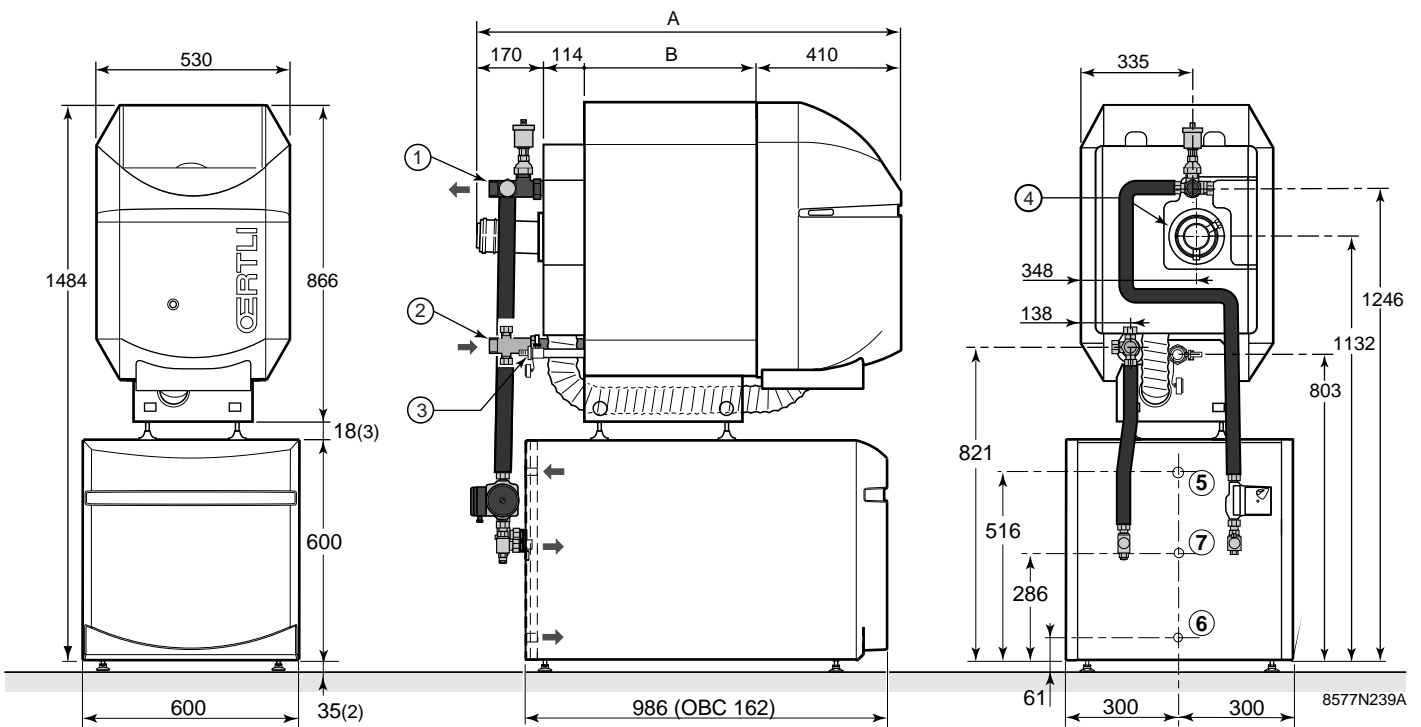


(1) Pieds réglables : 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm

● PU..-154 F + OBC 162

● PU..-155 F + OBC 162

	A	B
PU..-154 F	1183	489
PU..-155 F	1310	616



(2) Pieds réglables : 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm

(3) Pieds réglables : pieds vissés en butée à 18 mm, réglage possible de 18 à 40 mm

① : Départ chauffage R 1 1/4 (filetage conique 1"1/4)

② : Retour chauffage R 1 1/4 (filetage conique 1"1/4)

③ : Robinet de vidange et de remplissage (raccordement pour tuyau \varnothing int. 14 mm)

④ : Raccordement concentrique (fumée/air) \varnothing 80/125 mm

⑤ : Départ eau chaude sanitaire G 1 (filetage extérieur cylindrique 1", étanchéité par joint plat)

⑥ : Entrée eau froide sanitaire G 1 (filetage extérieur cylindrique 1", étanchéité par joint plat)

⑦ : Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire G 3/4 (facultatif) (filetage cylindrique 3/4", étanchéité par joint plat)

⑧ : Tube d'écoulement des condensats

1.2 Caractéristiques techniques

Pression de service maxi	: 4 bar	Réglage du thermostat de chaudière	: 30 - 90 °C
Température maximale de service	: 100°C	Réglage du thermostat de sécurité	: 110°C
Température maximale de sécurité chaudière	: 110°C		

CHAUDIÈRE TYPE			PU..-154 F PU..-154 F + OBC 162	PU..-155 F PU..-155 F + OBC 162
Puissance utile		kW	25	30
Puissance enfournée		kW	27,3	32,7
Brûleur type			OPS 151 LEV-F	OPS 152 LEV-F
Nombre d'éléments			4	5
Nombre d'accélérateurs de convection			3	3
Contenance en eau		litres	24,5	30
Pertes de charge eau	mbar *	$\Delta T = 10 K$	6,1	9,1
		$\Delta T = 15 K$	2,8	4,1
		$\Delta T = 20 K$	1,6	2,4
Débit massique des fumées	Fioul domestique	kg/h	44	47
Volume circuit de fumées		litres	41	51
Chambre de combustion	Diamètre	mm	240	240
	Profondeur	mm	435	562
	Volume	litres	21	26
Production d'eau chaude sanitaire				
Capacité du ballon		litres	160	160
Puissance échangée ^{(1) (3)}		kW	25	28
Débit continu ^{(1) (3)}		litres/h	615	690
Débit spécifique ^{(2) (3)}		litres/min	20	20,5
Capacité de puisage à ΔT 30K sur 10 min ^{(2) (3)} l/10min			255	255
Poids à vide	PU..-154 F/-155 F HOR	kg	167	197
	PU..-154 F/-155 F VER	kg	167	197
	PU..-154 F/-155 F HOR + OBC 162	kg	269	299
	PU..-154 F/-155 F VER + OBC 162	kg	269	299

- (1) A allure nominale (Puissance haute chaudière)
Température chaudière : 80° C
Température ambiante : 20° C
- (2) Température entrée échangeur à 80°C
Température eau chaude sanitaire à 45°C
- (3) Consigne sanitaire à 60°C
Température moyenne eau chaude sanitaire à 40°C
Consigne chaudière à 80°C

* 1 mbar = 10 mm CE = 100 Pa / 1 K = 1°C

** Débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

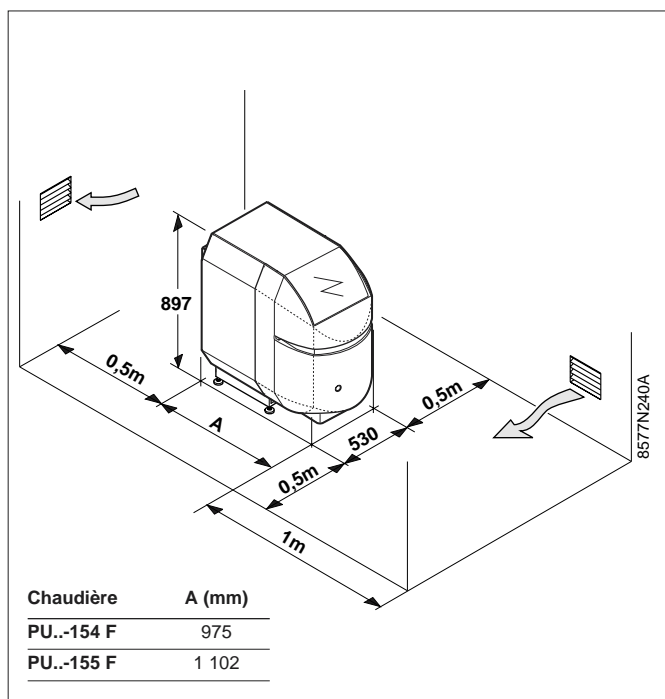
*** Capacité de puisage sur 10 minutes : débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes avec une élévation de température moyenne de 30K.

2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

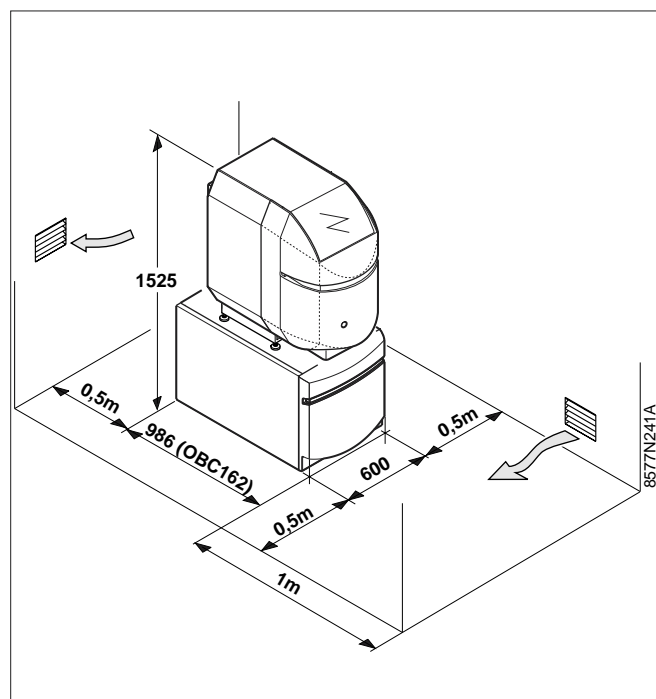
2.1 Implantation en chaufferie

Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière. Les cotes indiquées en mètres sur les dessins ci-dessous correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

PU..-154 F / PU..-155 F



PU..-154 F + OBC 162
PU..-155 F + OBC 162



Important

Nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés (se reporter également au § 5.1).

3. MONTAGE

Pour effectuer le montage de la chaudière, se reporter au feuillet détachable inséré en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.



Pour les chaudières PU..-154 F / PU..-155 F + OBC , il faut procéder au montage et au raccordement entre chaudière et ballon avant d'effectuer le raccordement à l'installation chauffage. Pour cela, se reporter au feuillet de montage inséré en milieu de notice.

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage



Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).



Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

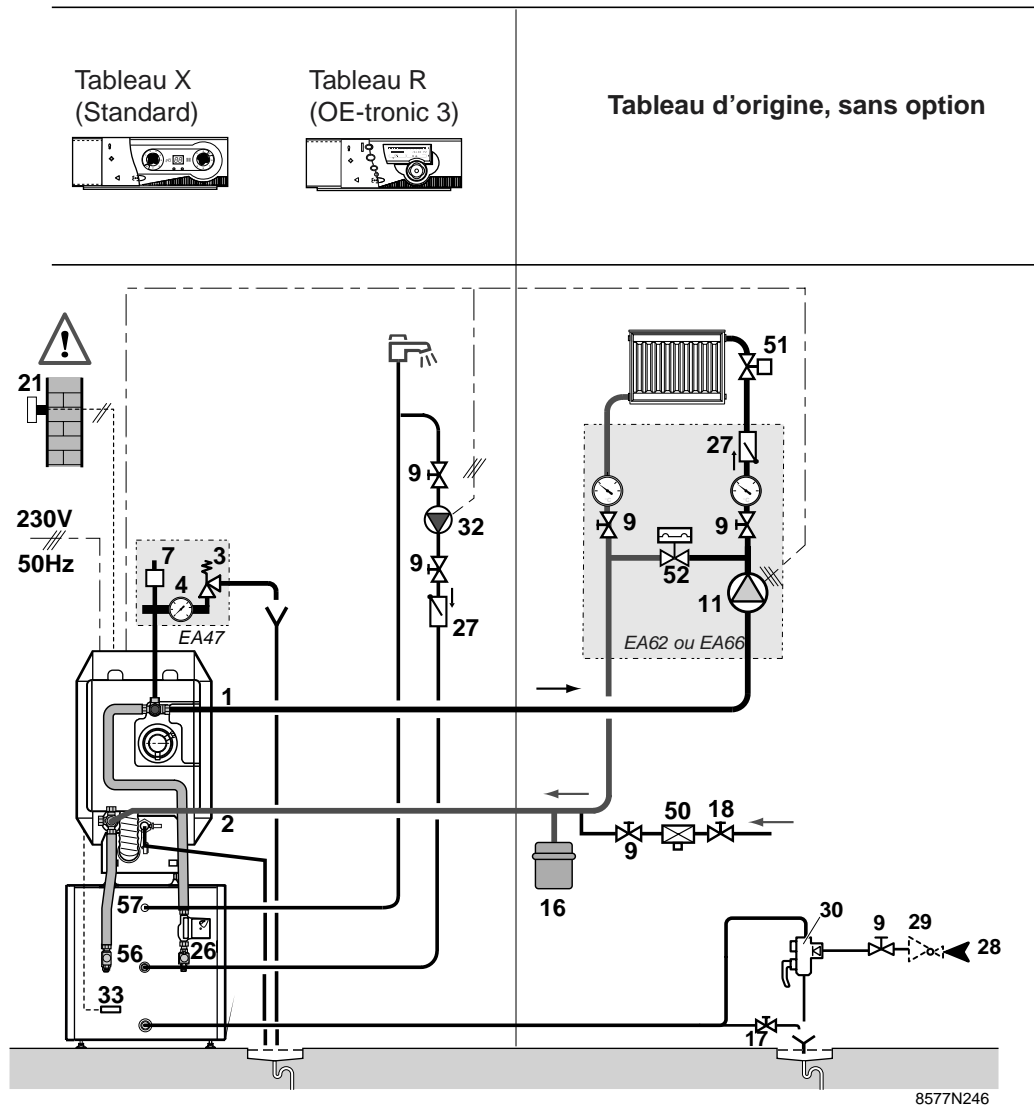
Se reporter à la notice livrée avec le préparateur d'eau chaude sanitaire.

4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Ce type d'installation peut être commandé par le tableau X (Standard) ou le tableau R (OE-tronic 3)



8577N246

- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure
- pas de sonde avec le tableau X
- livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour

- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec option EA 62)
- 56 Retour boucle circulation e.c.s.
- 57 Sortie eau chaude sanitaire

OPTIONS

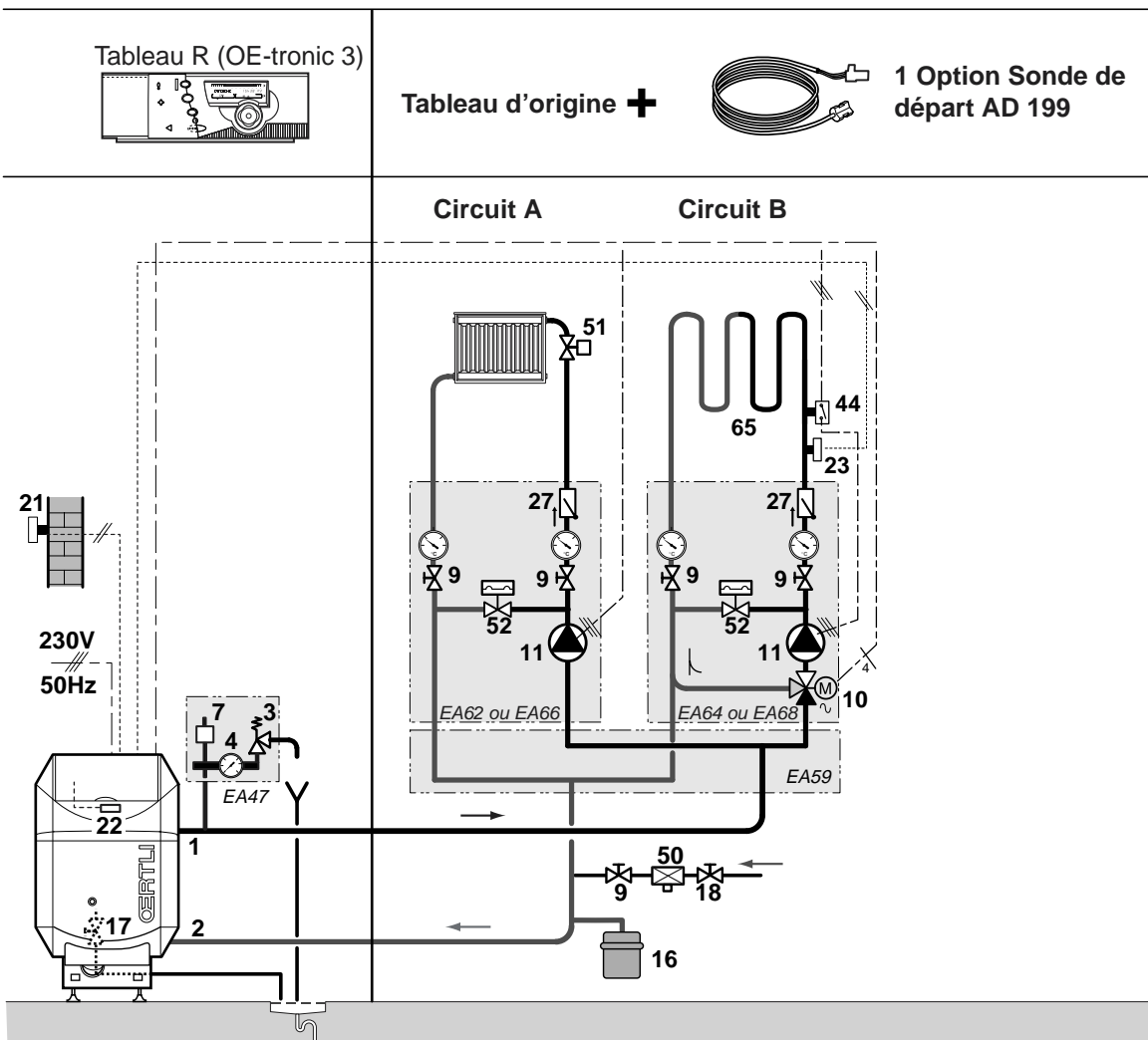
EA47 Kit de sécurité hydraulique

EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses

EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus l'option "sonde de départ" (colis AD 199).



8577N245

- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse

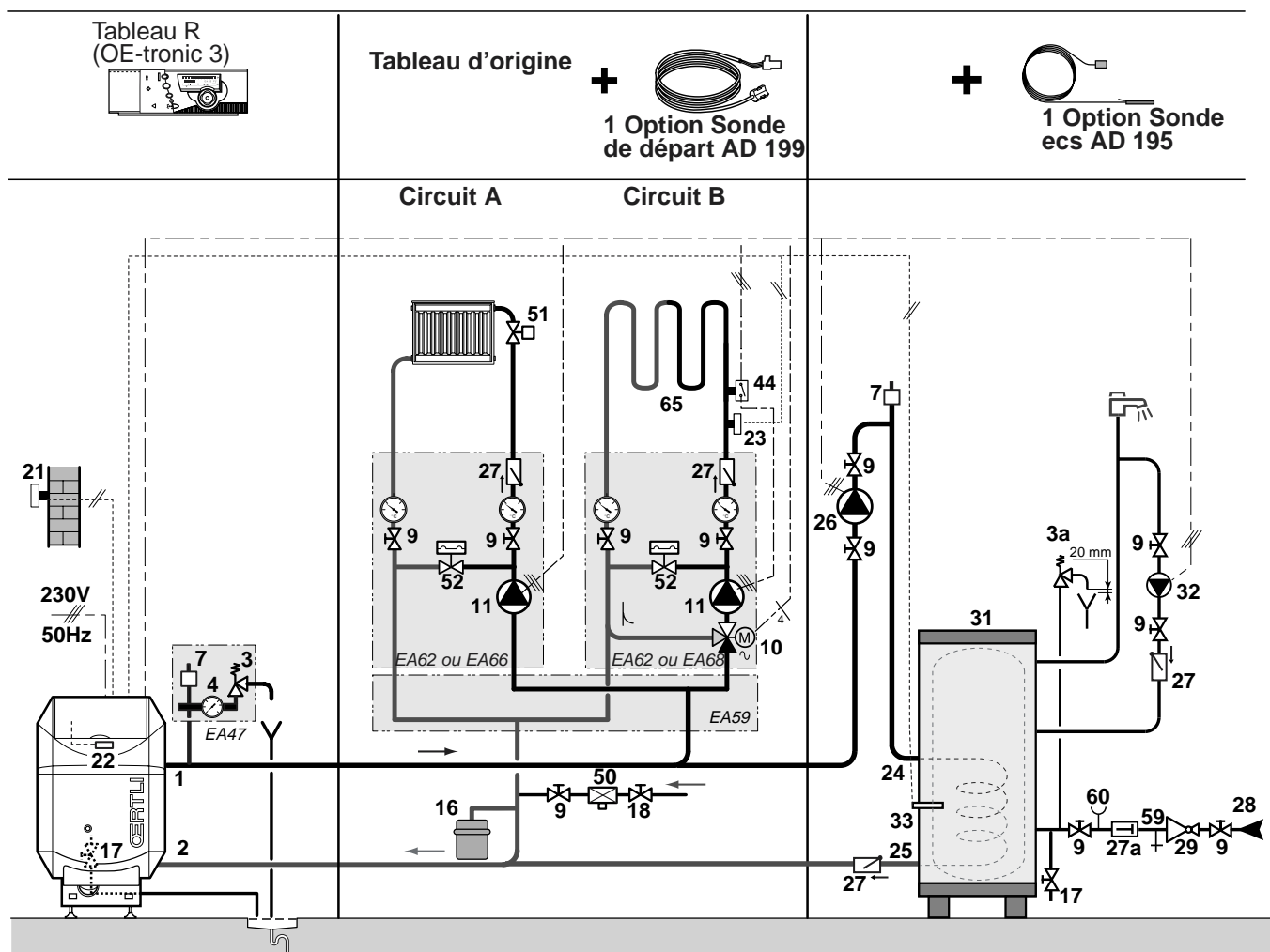
- 27 Clapet anti-thermosiphon
- 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.3 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus une option "Sonde de départ" (colis AD 199) et une option "Sonde eau chaude sanitaire" (colis AD 195)



8577N244

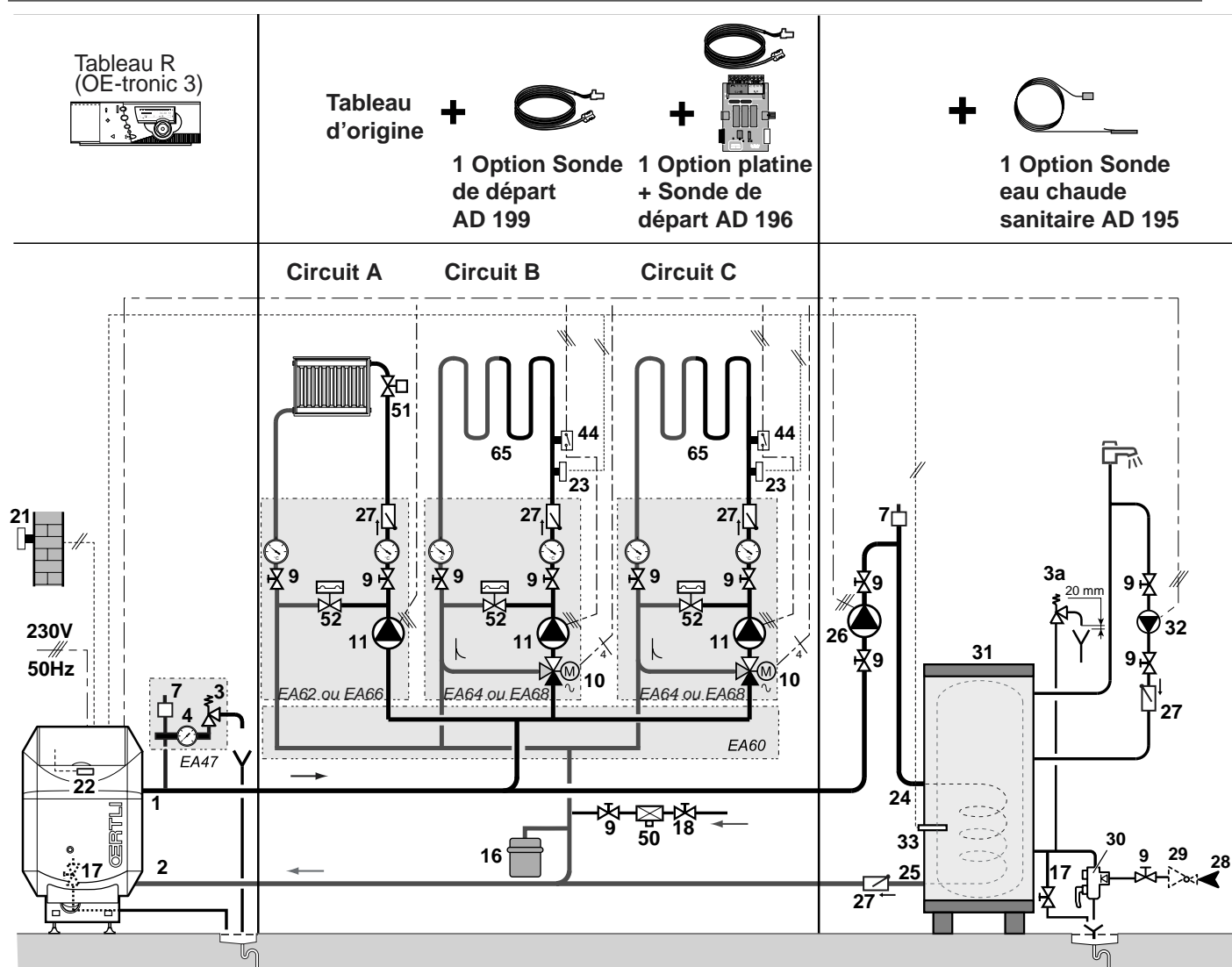
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Départ chauffage 2 Retour chauffage 3 Soupape de sécurité 3 bar 3a Soupape de sécurité à membrane montée au-dessus du niveau du préparateur 4 Manomètre 7 Purgeur automatique 9 Vanne 10 Vanne mélangeuse 3 voies 11 Accélérateur chauffage 16 Vase d'expansion 17 Vanne de vidange 18 Remplissage du circuit chauffage 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R 22 Sonde chaudière de la régulation 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 26 Pompe de charge sanitaire 27 Clapet anti-thermosiphon 28 Entrée de l'eau froide sanitaire 29 Réducteur de pression 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar 31 Préparateur indépendant d'eau chaude sanitaire 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif) 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option) 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1) 50 Disconnecteur 51 Robinet thermostatique 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64) 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol) |
|---|---|

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.4 Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus une option "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis AD 196) plus l'option "Sonde de départ" (colis AD 199) plus une option sonde e.c.s. (colis AD 195)



8577N243

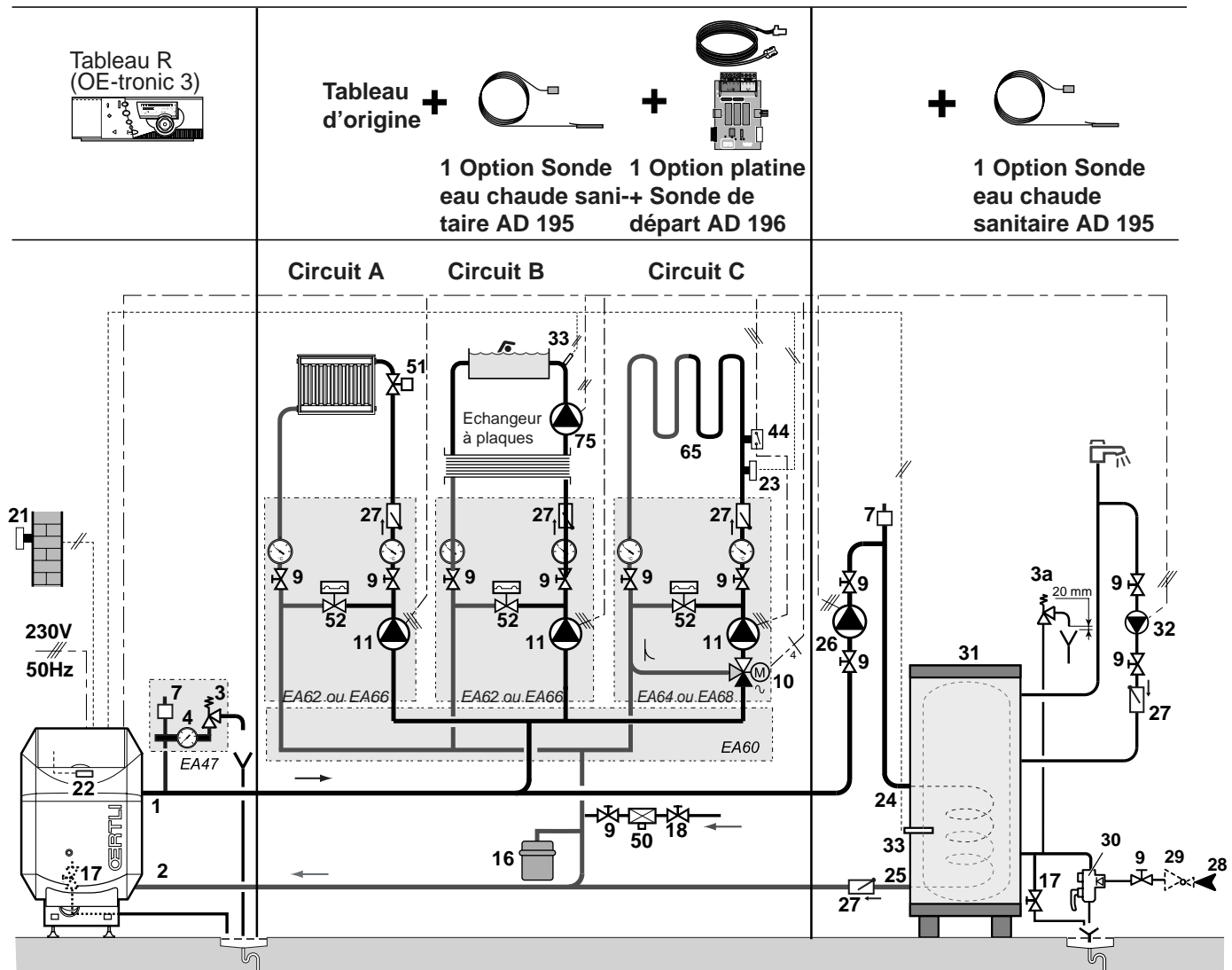
- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Départ chauffage 2 Retour chauffage 3 Soupape de sécurité 3 bar 3a Soupape de sécurité à membrane montée au-dessus du niveau du préparateur 4 Manomètre 7 Purgeur automatique 9 Vanne 10 Vanne mélangeuse 3 voies 11 Accélérateur chauffage 16 Vase d'expansion 17 Vanne de vidange 18 Remplissage du circuit chauffage 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R 22 Sonde chaudière de la régulation 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 26 Pompe de charge sanitaire 27 Clapet anti-thermosiphon 28 Entrée de l'eau froide sanitaire 29 Réducteur de pression 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar 31 Préparateur indépendant d'eau chaude sanitaire 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif) 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option) 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1) 50 Disconnecteur 51 Robinet thermostatique 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64) 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol) |
|---|---|

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA60 Collecteur pour 3 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.5 Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateurs) - 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus une option "Platine + sonde de départ" (colis AD 196) plus deux options sonde e.c.s. (colis AD 195)



8577N242

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Départ chauffage 2 Retour chauffage 3 Soupape de sécurité 3 bar 3a Soupape de sécurité à membrane montée au-dessus du niveau du préparateur 4 Manomètre 7 Purgeur automatique 9 Vanne 10 Vanne mélangeuse 3 voies 11 Accélérateur chauffage 16 Vase d'expansion 17 Vanne de vidange 18 Remplissage du circuit chauffage 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R 22 Sonde chaudière de la régulation 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire | <ul style="list-style-type: none"> 26 Pompe de charge sanitaire 27 Clapet anti-thermosiphon 28 Entrée de l'eau froide sanitaire 29 Réducteur de pression 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar 31 Préparateur indépendant d'eau chaude sanitaire 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif) 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (option) 44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1) 50 Disconnecteur 51 Robinet thermostatique 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64) 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol) 75 Pompe à usage sanitaire |
|---|---|

OPTIONS

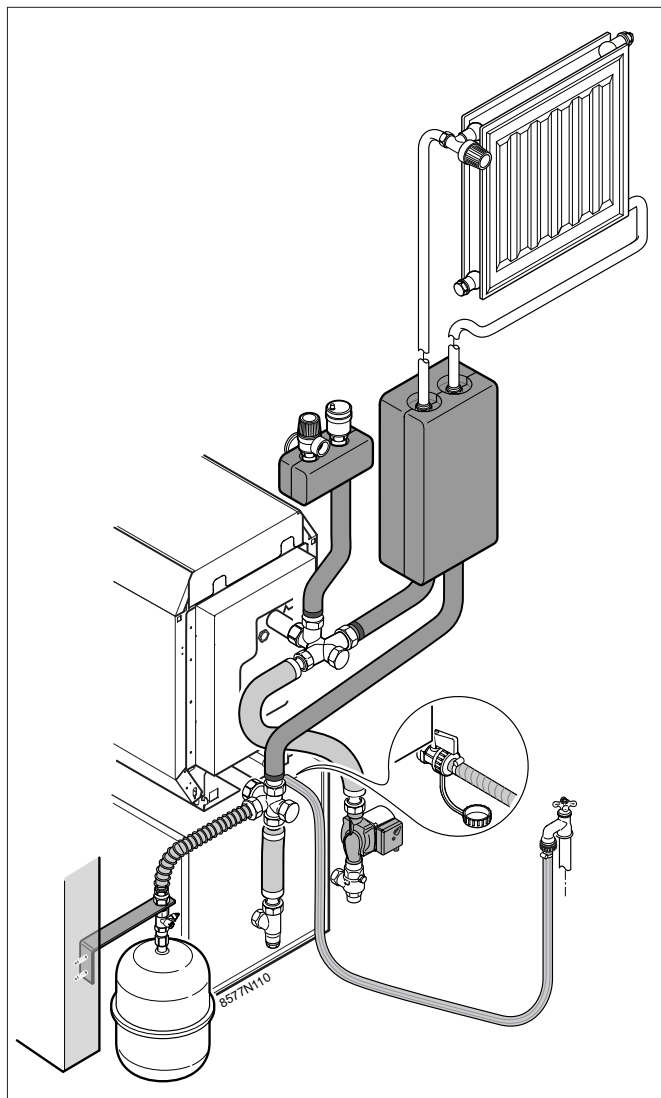
- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA60 Collecteur pour 3 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.4 Remplissage de l'installation chauffage

● Circuit chauffage

(PU..-154 F, PU..-154 F + OBC)

(PU..-155 F, PU..-155 F + OBC)



Le remplissage doit s'effectuer lentement par le point bas de l'installation chauffage.

Il peut être effectué :

- soit par le robinet de remplissage (et de vidange) comme représenté ci-dessus. Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.

- soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (cf. rep. 50 schémas de principe ci-avant)

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

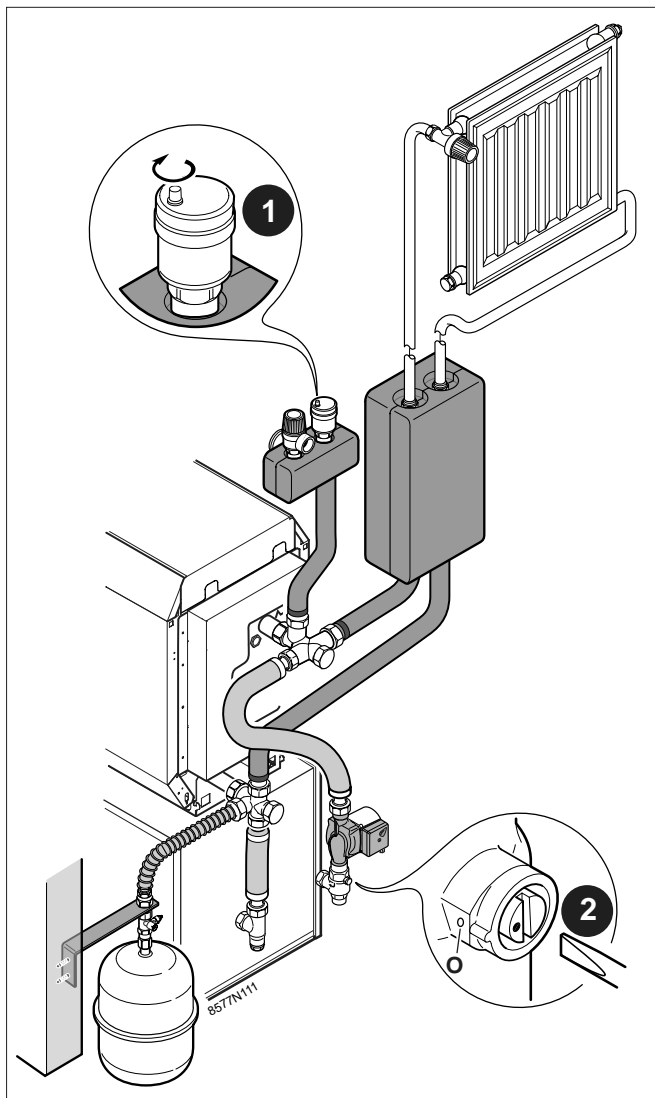


Contrôler l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.

● Echangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire

(PU..-154 F + OBC)

(PU..-155 F + OBC)



Pour que la purge de l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire puisse s'effectuer correctement, il faut :

- 1 Dévisser de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
- 2 Placer le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position d'ouverture (O).

Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.



Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.

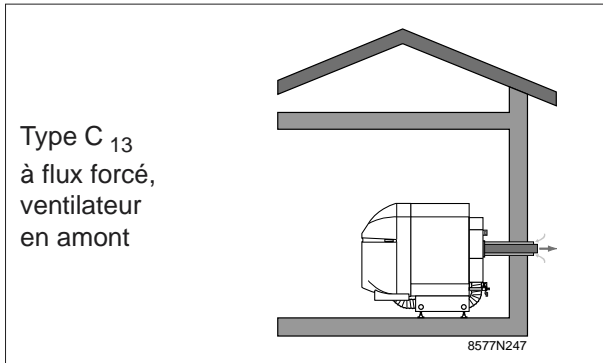
5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE

5.1 Classification

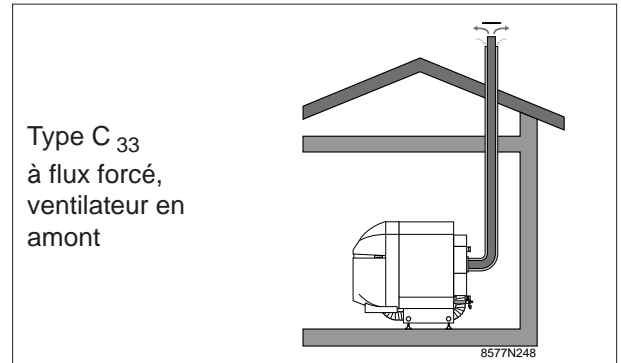
Les chaudières PU..-154 F / PU..-155 F sont des appareils étanches à raccorder par l'intermédiaire de conduits concentriques à :

- un terminal horizontal (dit ventouse)

- un terminal vertical (à sortie toiture)



ou



5.2 Prescriptions générales d'installation

- Les appareils de type C peuvent être installés dans tous les types de locaux et quel qu'en soit le volume même s'ils ne comportent pas de fenêtre ou de châssis ouvrant.
- Ils doivent être installés de façon à ce que leur position relative par rapport au dispositif spécial d'évacuation ne puisse être modifiée même après intervention pour entretien.
- L'appareil, y compris son conduit de raccordement, doit demeurer accessible en vue de son entretien et de sa réparation.
- Les appareils de type C ne peuvent être mis en œuvre qu'avec les dispositifs (en particulier les conduits concentriques, pièces de raccordement, terminaux) commercialisés par Oertli.
- La liste exhaustive des dispositifs utilisables ainsi que leurs conditions d'utilisation (longueur mini et maxi, nombre et types de coudes... etc) sont indiquées dans le feuillet technique de prescription Oertli destiné aux installateurs et repris en partie ci-après.

Important

Lorsque le débouché assurant l'alimentation en air comburant de l'appareil est situé à proximité d'un débouché de conduit de fumée ou d'une sortie de toit 3CE, l'orifice d'amenée d'air devra être positionné en dessous du débouché du conduit de fumée ou de l'orifice de l'évacuation des produits de combustion de la sortie 3CE.

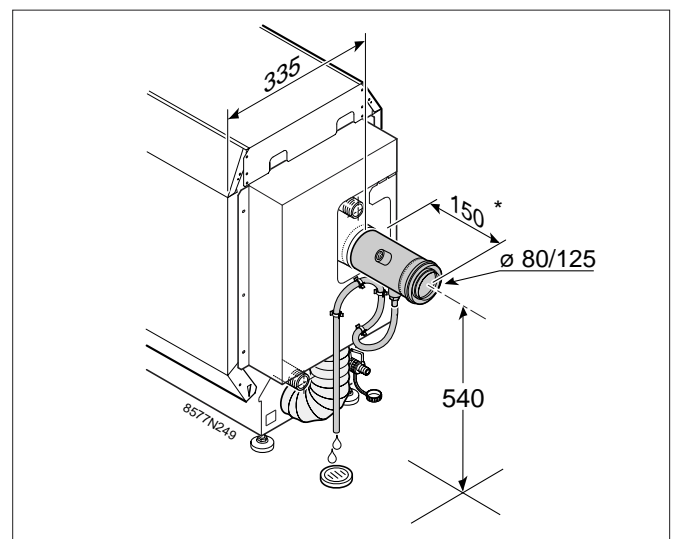
Dans tous les cas, le terminal d'amenée d'air devra être situé suffisamment loin de toute source de composés halogénés (par exemple un débouché de conduit issu de machine frigorifique, un débouché de conduit de ventilation de salons de coiffure ou de pressings, etc...) de façon à ne pas perturber l'hygiène de combustion de l'appareil et/ou de modifier de façon importante sa durée de vie.

Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

5.3 Mise en oeuvre

L'appareil doit être installé avec les accessoires coaxiaux en acier inoxydable commercialisés par Oertli.

* Longueur d'emboîtement à respecter.





Les conduits pouvant comporter des arêtes vives, nous vous recommandons le port de gants pour les manipuler.

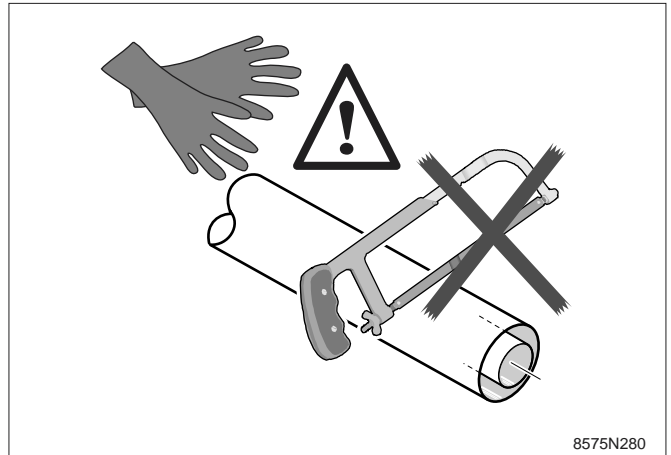


Il est formellement interdit, pour tous types d'installation, de rectifier ou de recouper les rallonges et les coudes. De ce fait, on utilisera obligatoirement le manchon réglable sur les tronçons dont la longueur exacte ne peut être obtenue par des rallonges.

Important

Des colliers de fixation sont disposés au moins tous les mètres sur les rallonges. Aucun collier ne doit être monté sur les manchons de compensation.

Lors des traversées de plancher, il est nécessaire de placer des **fourreaux** (non fournis), permettant la désolidarisation des rallonges.

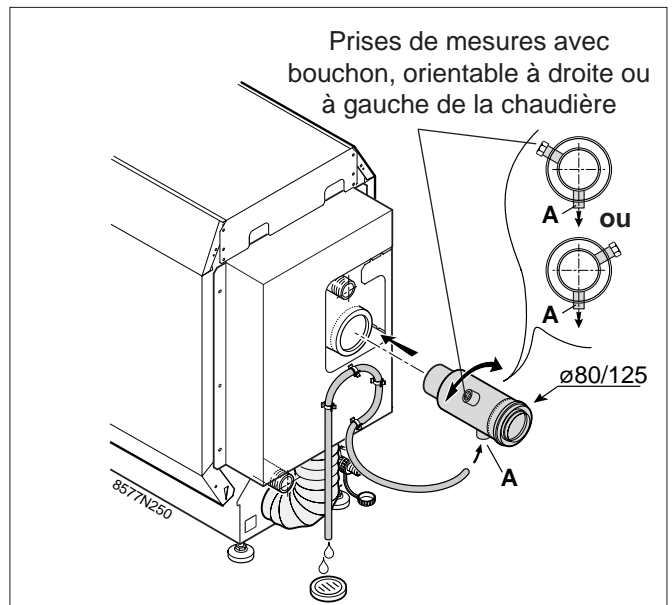


● Evacuation des condensats



Le tube flexible d'évacuation des condensats devra être installé de manière à former un siphon qui assurera l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de combustion. La hauteur manométrique du siphon sera au moins égale à 50 mm, c'est pourquoi il conviendra de remplir le siphon d'eau lors de la fixation sur la pièce de raccordement A.

L'écoulement des condensats peut se faire dans une conduite d'eaux usées.



5.4 Maintenance

Les conduits coaxiaux doivent être entretenus en bon état, **visités au moins deux fois par an** et nettoyés s'il y a lieu.

Il est possible d'inspecter l'état d'un conduit en déplaçant un manchon réglable ou le terminal réglable.

5.5 Implantation du terminal horizontal (type C 13)

Le panache des produits de combustion occupant un certain volume et risquant d'être rabattu en fonction de l'exposition aux vents dominants, des précautions sont à prendre, dans quelques cas d'implantation, pour empêcher les recirculations dans l'appareil et les salissures de façades par condensation des produits de combustion sur les parois exposées et par fixation des poussières : le terminal d'évacuation ne doit pas déboucher :

- trop près d'une paroi (ou de tout autre obstacle tel qu'un rebord de balcon, etc...)

- directement sous un balcon ou dans un volume limité par des parois (type loggia) ; une prolongation des conduits de raccordement est alors nécessaire, tout en respectant la longueur maximale admissible.

Dans tous les cas, se reporter aux exemples de configurations d'implantation du terminal horizontal en pages suivantes.

5.5.1 Traversées de parois

Les traversées des parois doivent se faire sous fourreau en cas de contact direct. Les contacts plâtre/acier, plâtre/aluminium, ciment/aluminium, polystyrène/conduit d'évacuation sont visés par cette prescription. Les extrémités de l'intervalle annulaire entre le fourreau (ou la paroi) et le ou les conduits de raccordement de l'appareil doivent être bouchées par interposition d'une matière neutre à l'égard des conduits et des fourreaux (ou de la paroi).

Les conduits de raccordement ne doivent être ni encastés, ni incorporés, ni engravés dans les maçonneries. Ils doivent être fixés à celles-ci par des colliers. Ils ne doivent être ni bloqués, ni scellés dans la traversée des planchers. Les colliers de fixation éventuels doivent être voisins des emboîtures et situés au-dessous de celles-ci.

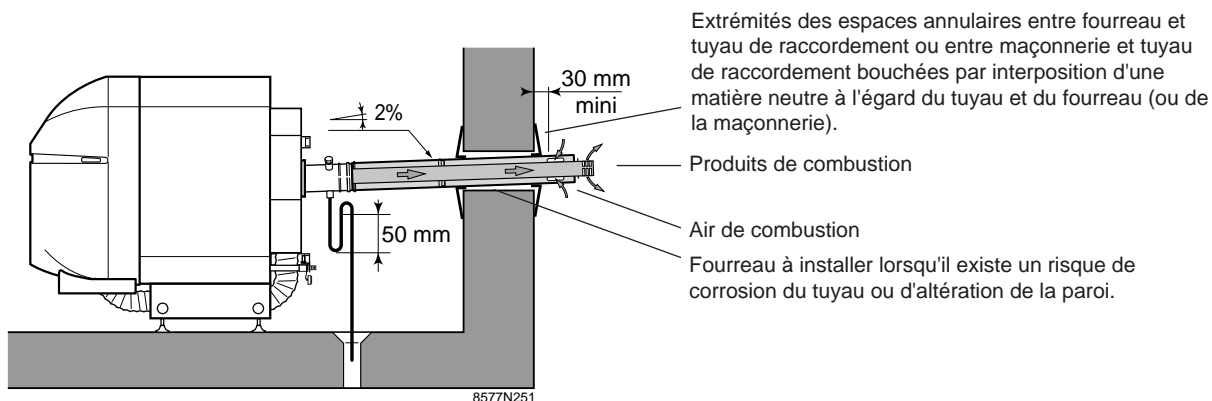
Les éléments constitutifs du conduit étant à emboîtement, ils doivent être montés partie femelle vers le haut. Les joints ou emboîtures éventuels ne doivent pas être positionnés dans la traversée des planchers.

L'étanchéité des pièces susceptibles d'être démontées lors d'un entretien courant doit être assurée par des moyens mécaniques à l'exclusion de pâtes, liquides ou rubans.

Du fait de la technologie utilisée, les distances d'écart au feu ne sont pas applicables à ces conduits.

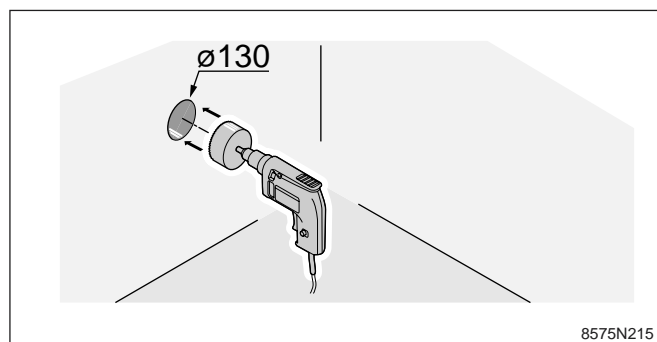
Les conduits de raccordement concentriques qui traversent une autre pièce habitable que le local d'installation doivent être protégés contre les chocs mécaniques par un habillage. L'installation devra respecter la réglementation incendie (Arrêté du 31 janvier 1986).

Attention : le terminal horizontal standard livré avec le modèle PU...-154 F HOR / PU...-155 F HOR convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal long pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable (voir options)



5.5.2 Percement du mur

Le percement de la paroi s'effectue au moyen d'une carotreuse réglée à un diamètre de 130 mm.



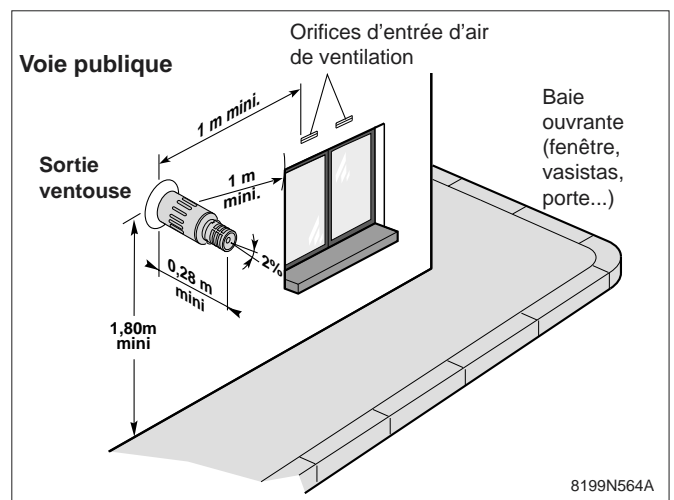
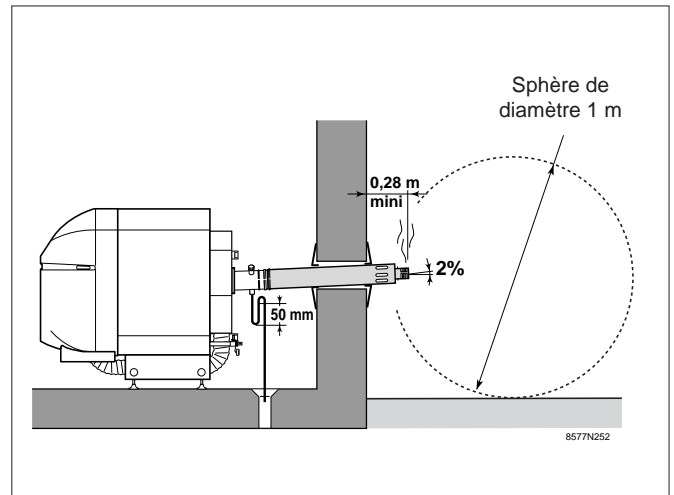
5.5.3 Débouché du terminal horizontal

Le terminal doit déboucher dans une zone où les gaz de combustion peuvent se diluer dans l'atmosphère sans risque d'être recyclés par la chaudière en fonctionnement et sans générer une quelconque nuisance sonore. On admet le développement d'une sphère de 1 mètre de diamètre comme zone minimale de dilution des produits de combustion.

- Dans tous les cas de figure, le circuit de combustion ne devra présenter aucun point bas non drainé, susceptible d'être à l'origine de rétention d'éléments liquides, par conséquent la partie horizontale doit être installée avec une légère pente vers l'intérieur (2%).

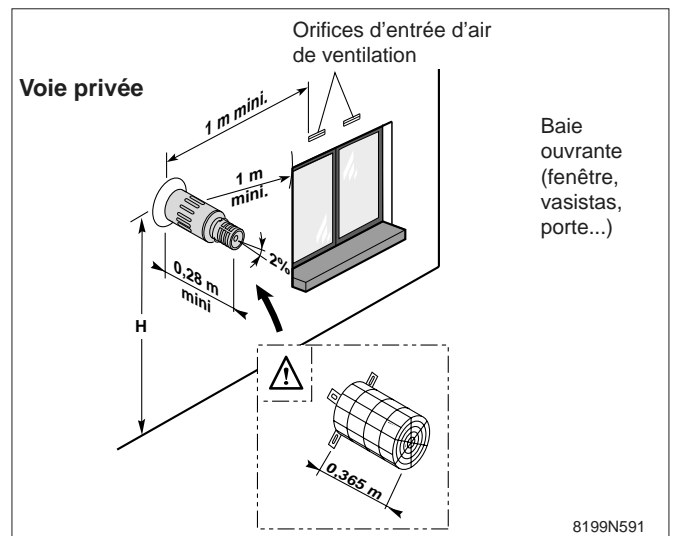
- Le terminal d'évacuation des produits de combustion doit être situé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et à 1 m au moins de tout orifice d'entrée d'air de ventilation. Cette distance s'entend de l'axe de l'orifice d'évacuation au point le plus proche de la baie ouvrante ou de l'orifice d'entrée d'air de ventilation.

- Si le terminal d'évacuation des produits de combustion débouche sur une **voie publique**, il doit se trouver à une hauteur de **1,80 m mini**.

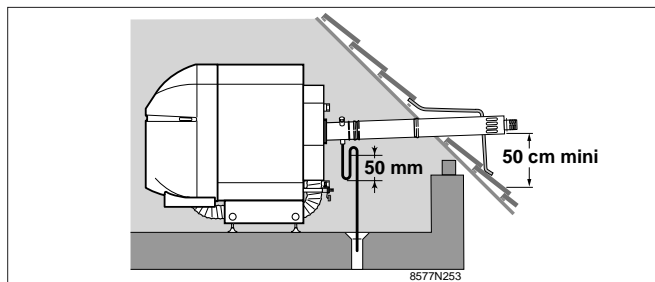


- Les orifices d'évacuation et de prise d'air des appareils à circuit étanche débouchant sur une **voie privée** à une hauteur **H** inférieure à 1,80 m au-dessus du sol doivent être protégés contre les interventions extérieures susceptibles de nuire à leur fonctionnement normal. Dans ce cas, il faut mettre en place la grille de protection livrée en option.

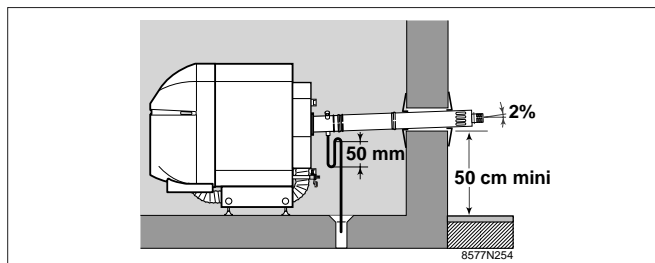
- Dans tous les cas, une hauteur **H** mini de 0,5 m doit être respectée.



- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant sur une toiture en pente, une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et le versant du toit.

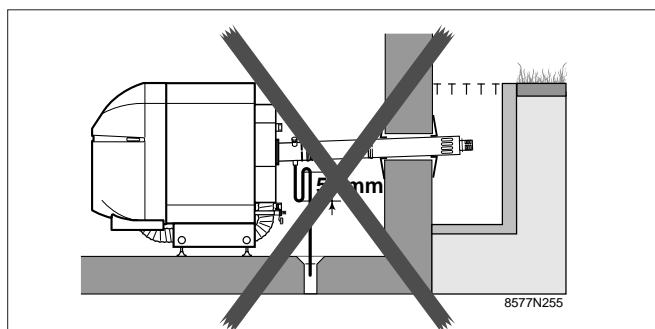


- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse, ...) une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et cette surface.

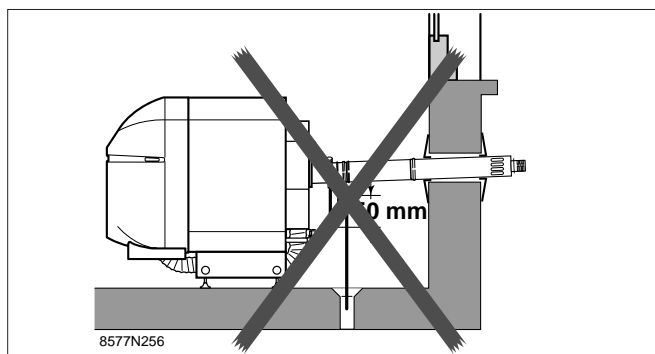


Configurations d'implantations interdites

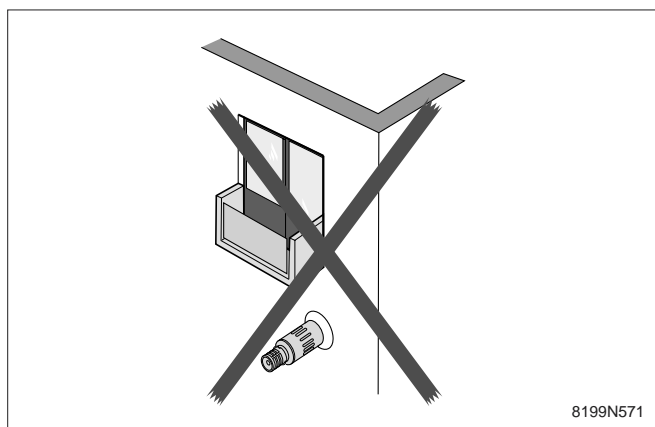
- En aucun cas, le terminal horizontal ne pourra être installé débouchant dans un "saut de loup".

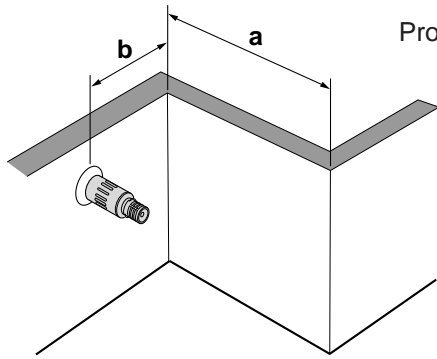


- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous un ouvrant.

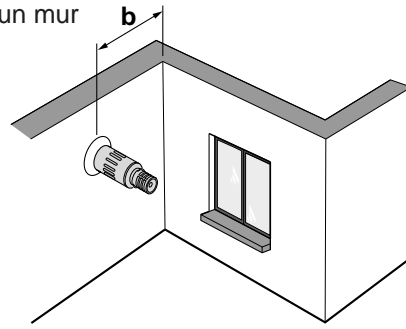


- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous un balcon.





Proximité de l'angle d'un mur



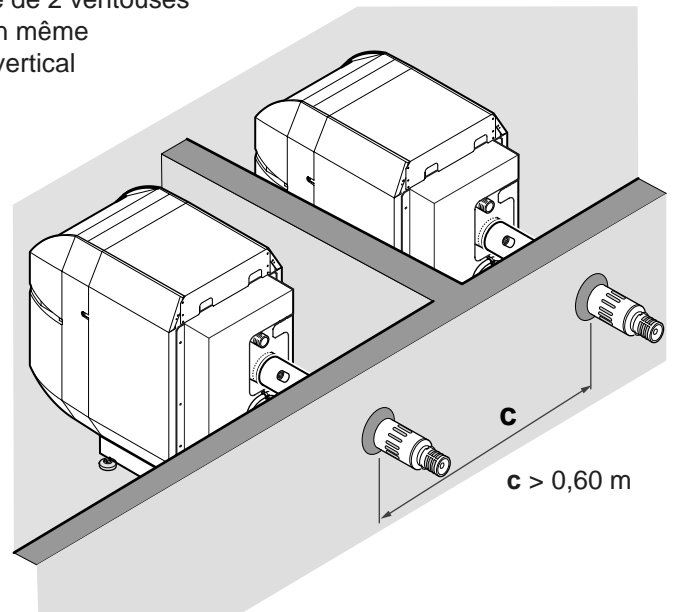
si $a \leq 0,50$ m, $b \geq 0,5$ m
si $a > 0,50$ m, $b \geq 0,80$ m

$b \geq 3$ m

8199N569

8199N570A

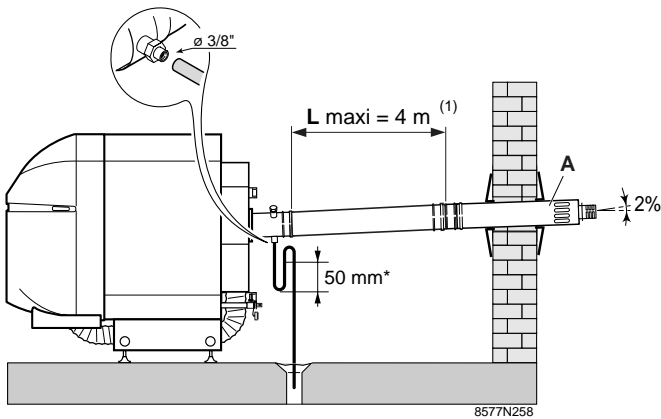
Sortie de 2 ventouses
sur un même
plan vertical



$c > 0,60$ m

8577N257

5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13)



* Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- 1 coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- 1 coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.
- l'utilisation de la cartouche silencieux (livrable en option) amène une perte de charge supplémentaire équivalente à 2 m.

(1) **L** maxi = 4 m pour une chaudière PU..-154 F / PU..-154 F + OBC (de puissance utile 25 kW).

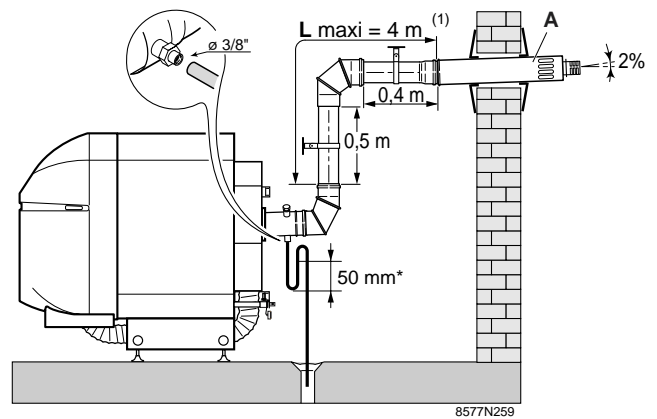
Pour des longueurs de ventouse hors terminal supérieures (entre 4 et 6 m dans le cas de la ventouse horizontale) un kit de transformation du brûleur OPS 151 LEV-F est disponible en option (colis FM106).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

L maxi = 6 m pour une chaudière PU..-155 F / PU..-155 F + OBC (de puissance utile 30 kW).

A : Terminal horizontal standard - colis DB 90 (télescopique de 70 à 90 cm, livré avec rosaces intérieure et extérieure et embout démontable pour un ramonage aisé) livré avec la chaudière PU.-154 F HOR / PU.-155 F HOR, convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal horizontal long - colis DB 87 - pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable en option.

Exemple PU..-154 F



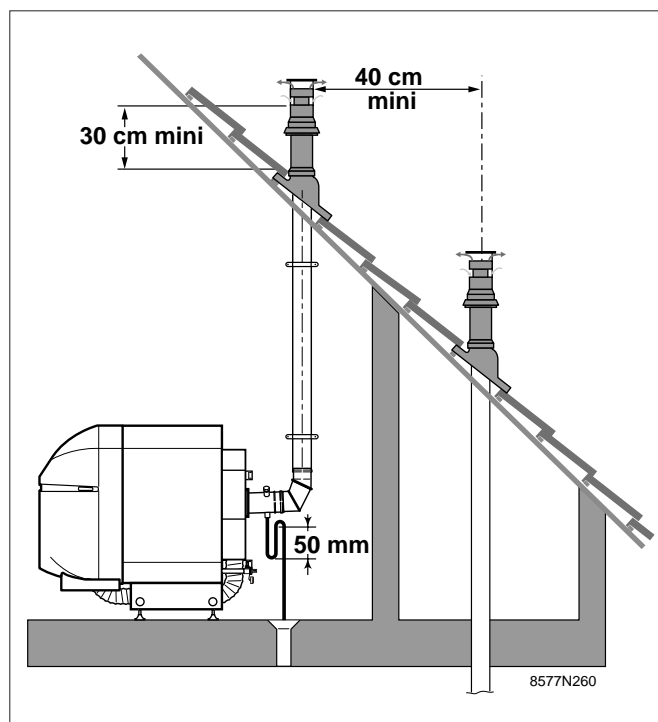
Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
1	Coude 90°	1,3 m
1	Tronçon horizontal 0,4 m	0,4 m
L équivalente des conduits		2,2 m

Conclusion : **L** est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (4 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

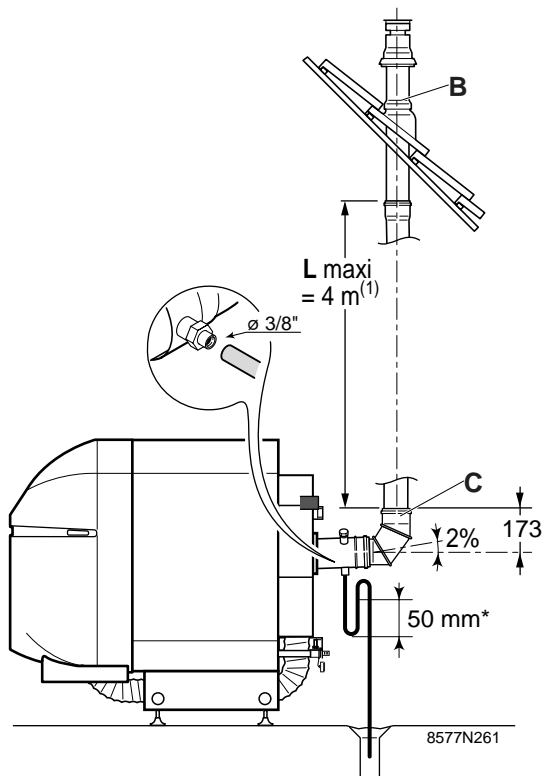
5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C 33)

Outre les distances minimales par rapport aux ouvrants et entrées de ventilation (énoncées précédemment), l'implantation du terminal devra respecter les règles suivantes :

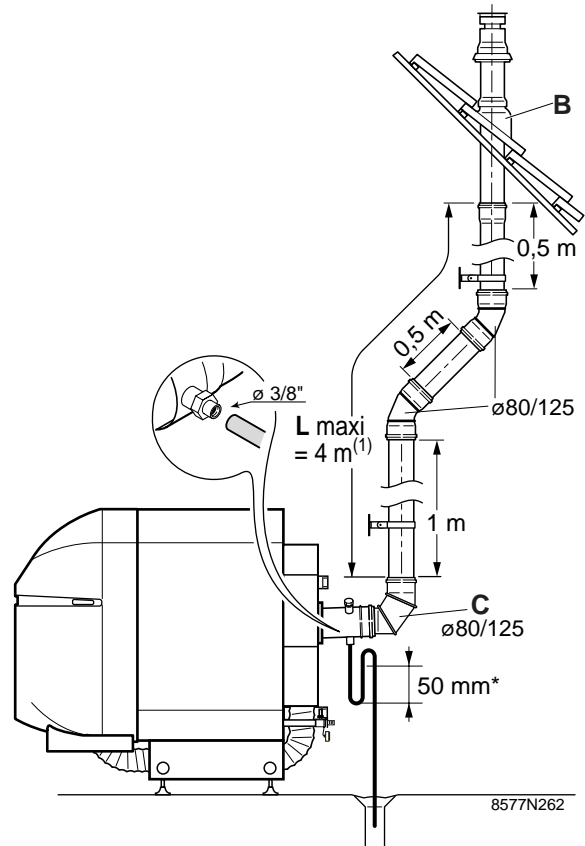
- le terminal vertical d'amenée d'air doit laisser une distance minimale de 30 cm entre le plan du toit (incliné ou plat) et la zone d'admission d'air pour permettre un fonctionnement correct en cas d'accumulation de neige.
- règle de proximité de deux terminaux :
 - de façon générale, il est recommandé de positionner deux terminaux adjacents dans un même plan horizontal
 - dans le cas où les deux terminaux ne peuvent être positionnés dans un même plan horizontal, l'axe du terminal le plus bas doit être au moins à 0,40 m du point le plus proche de l'orifice d'amenée d'air du terminal le plus élevé.



● Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale (Type C 33)



Exemple PU..-154 F



* Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- 1 coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- 1 coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.

(1) L maxi = 4 m pour une chaudière PU..-154 F / PU..-154 F + OBC (de puissance utile 25 kW).

Pour des longueurs de ventouse hors terminal supérieures (entre 4 et 6 m dans le cas de la ventouse horizontale) un kit de transformation du brûleur OPS 151 LEV-F est disponible en option (colis FM106).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

L maxi = 6 m pour une chaudière PU..-155 F / PU..-155 F + OBC (de puissance utile 30 kW).

B : Terminal vertical noir - colis DB 91 - livré avec la chaudière PU.-154 F VER / PU.-155 F VER (sur demande un terminal de couleur rouge - colis DB 89 - peut être livré).

C : Coude à 90 ° livré avec la chaudière.

Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 1 m	1,0 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon incliné 0,5 m	0,5 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
L équivalent des conduits		3,6 m

Conclusion : L est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (4 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Pour effectuer les raccordements électriques, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

7. MISE EN SERVICE



Les remplissages, purges et contrôle d'étanchéité des circuits eau chaude sanitaire (éventuellement) et chauffage doivent avoir été effectués conformément aux notices préparateur d'eau chaude sanitaire et chaudière.

Pour effectuer la mise en service de la chaudière, il faut se reporter :



- à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière
- à la notice du brûleur
- à la notice livrée avec le préparateur d'eau chaude sanitaire le cas échéant.

8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

8.1 Installation

● Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● Organes de sécurité

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

8.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

L'entretien de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et **au moins deux fois par an** voire davantage selon :

- la réglementation en vigueur,
- le contrat d'assurance souscrit.

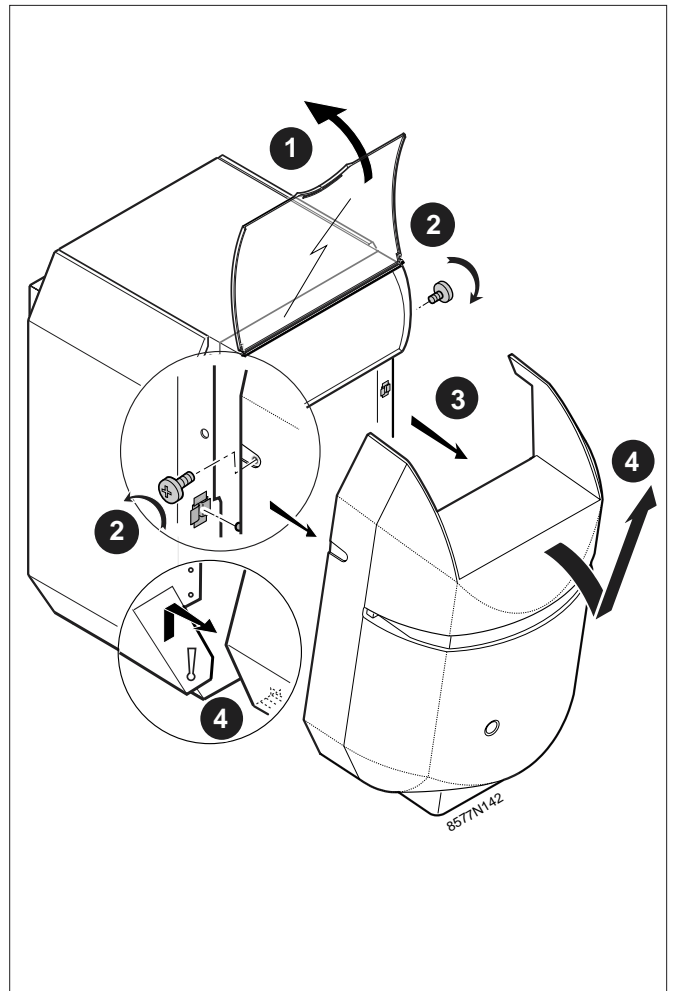


Les opérations décrites ci-après se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il faut démonter le capot avant de l'habillage de la chaudière.

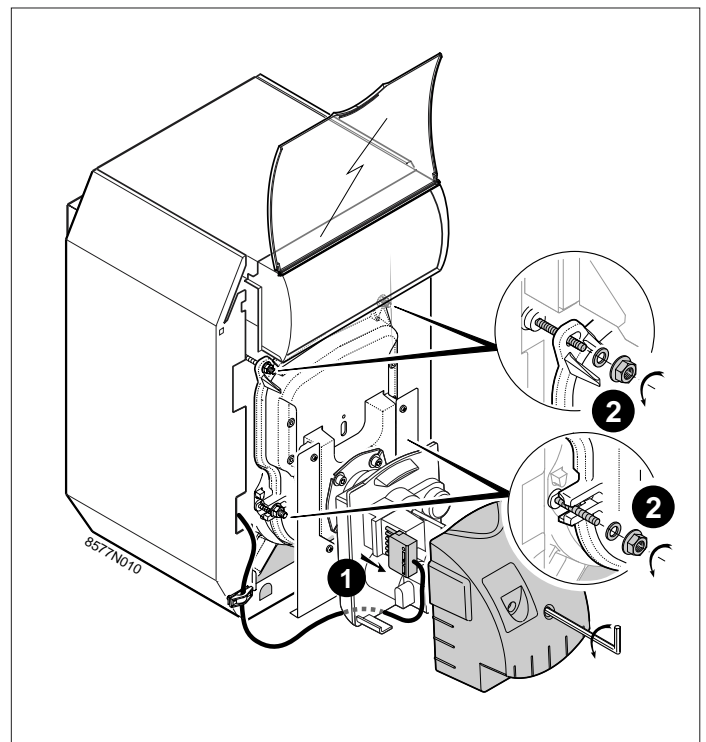
Pour cela :

- 1** Soulever la vitre.
- 2** Dévisser les deux vis latérales de fixation du capot avant.
- 3** Décliper le panneau avant ou le capot des clips en partie supérieure.
- 4** Retirer le panneau avant des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.

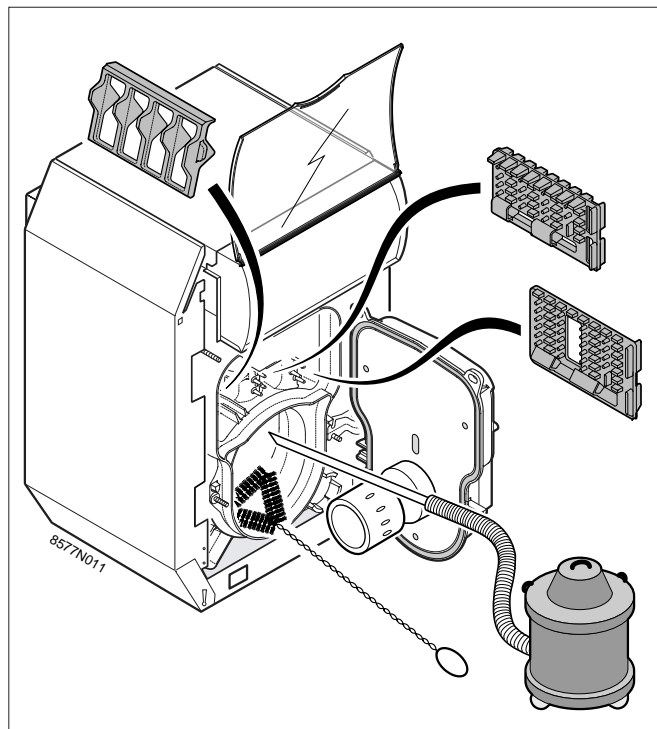


8.2.1 Ramonage de la chaudière

- 1** Débrancher le câble brûleur.
- 2** Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates (clé de 13) puis ouvrir la porte foyer.



- enlever les turbulateurs
- ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse,
- brosser également le foyer.
- aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer, à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- remettre les turbulateurs.
- refermer la porte foyère et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.



8.2.2 Ramonage chimique

A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur.

Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brosseage ou par aspiration.

B. Les produits

Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0,5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

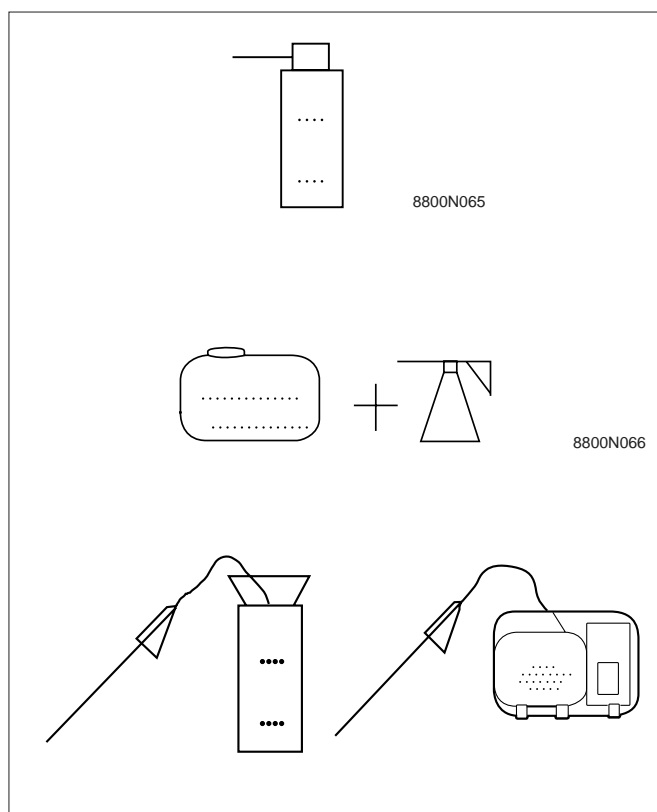
Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettant une application aisée en fond de foyer par exemple.

Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



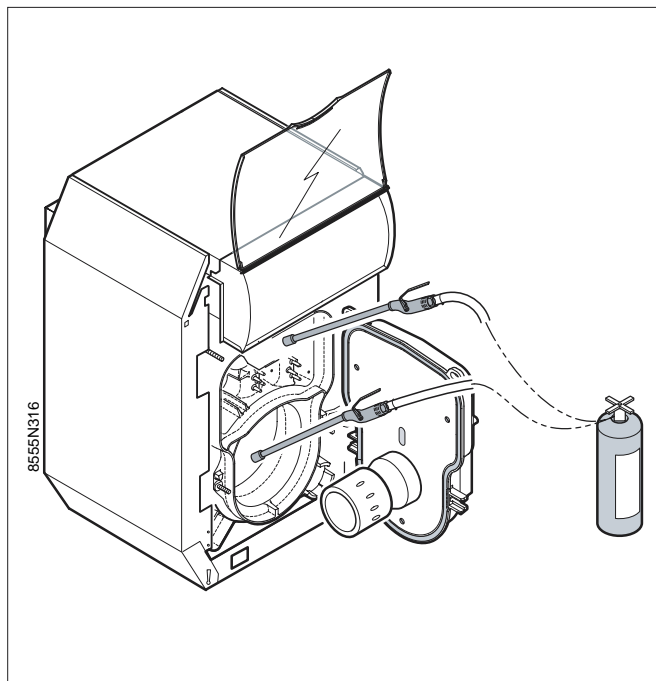
C. Mode opératoire

Enlever les turbulateurs.

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Il convient de se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température (se référer aux instructions fournies avec le produit).
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 en fonction du produit et de l'état de la chaudière.
- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées et il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m² de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0,05 et 0,2 l de concentré.



D. Mise à feu

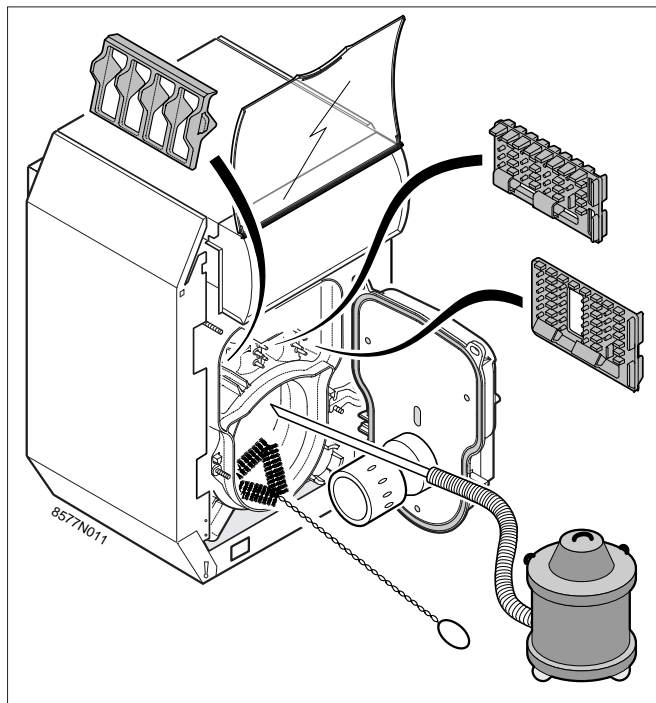
La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 mn. (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

E. Nettoyage

Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion. Les résidus retombés dans le foyer peuvent être récupérés avec un aspirateur. Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.

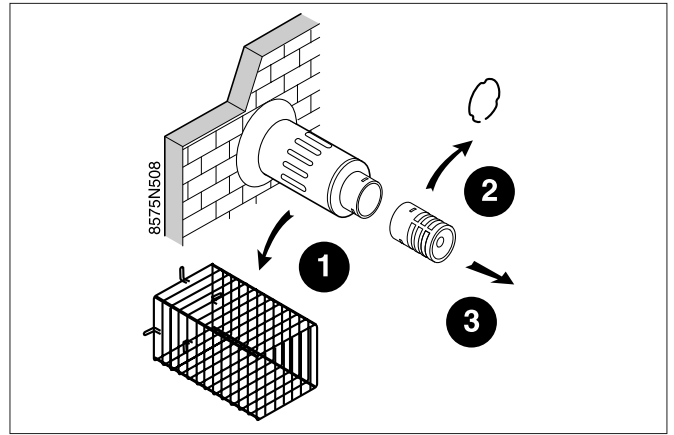
Remettre les turbulateurs.

Refermer la porte foyer et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.

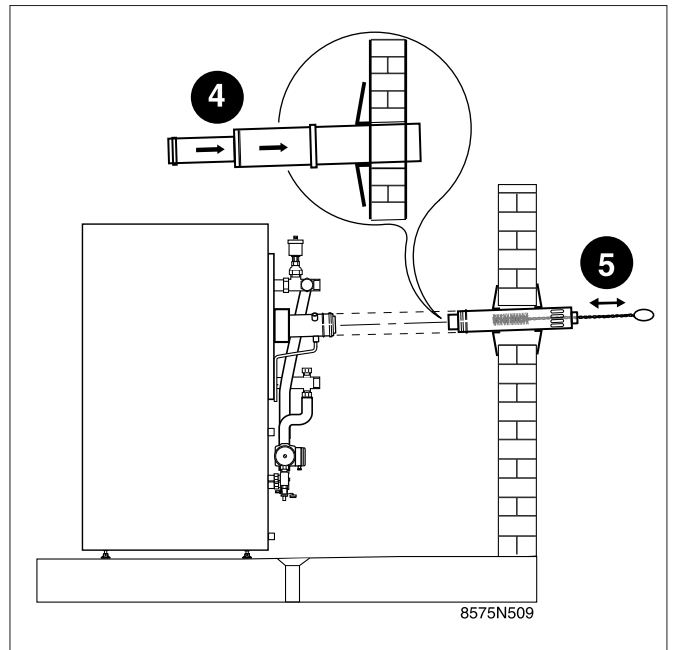


8.2.3 Entretien des conduits de fumées

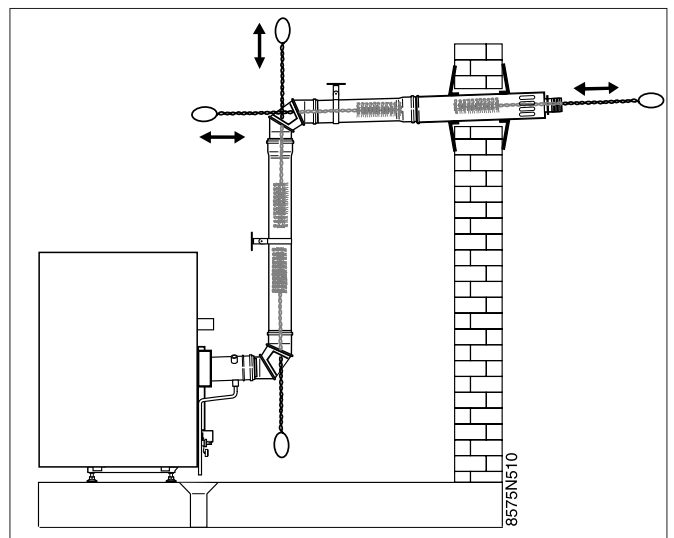
A. Démontez la grille **1**, le circlip **2**, l'embout **3** et les nettoyez.



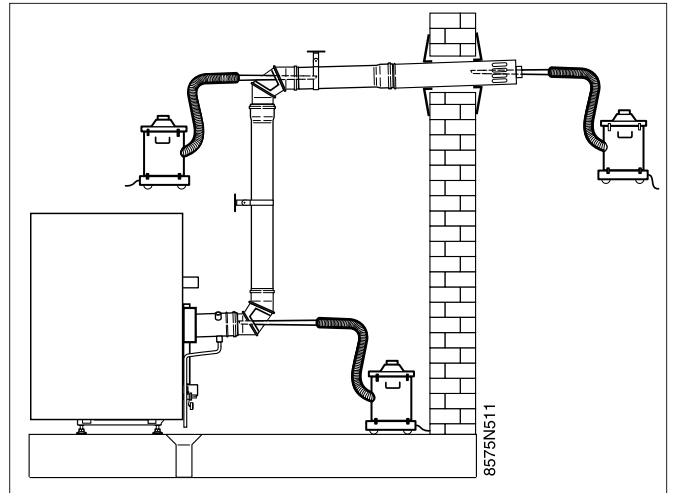
B. - Faire coulisser les tubes **4** du terminal.
- Brosser l'intérieur des conduits en utilisant impérativement un goupillon en plastique **5** (non livré).



C. Raccordements avec coudes : utiliser les trappes de nettoyage.



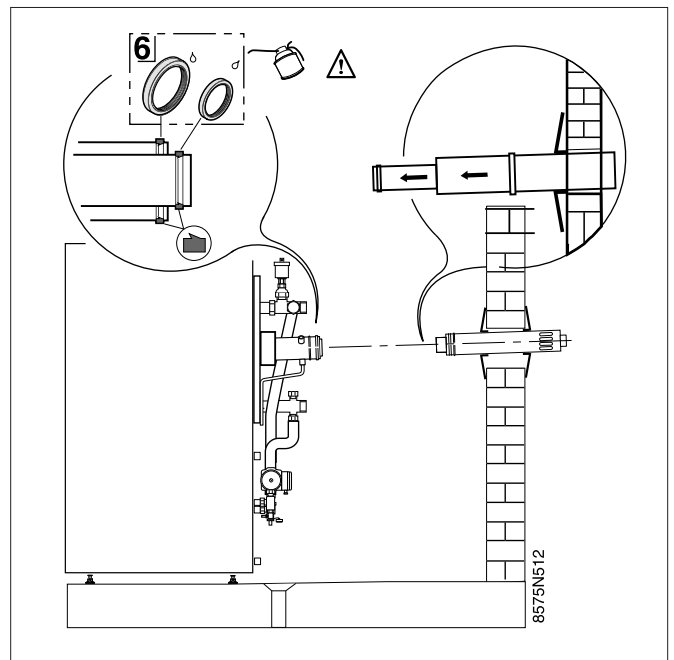
D. Aspirer la suie restante.




E. - Remonter le terminal en vérifiant l'état des joints

6 ; les changer ou les graisser s'ils sont abîmés.


- Remettre en place l'embout, le circlip et la grille dans le sens inverse de l'étape A.



8.2.4 Entretien du brûleur

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

8.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire (OBC)

 Se reporter à la notice livrée avec le préparateur.

8.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.

Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et les conduits concentriques d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion. Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

8.6 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

● Circuit chauffage

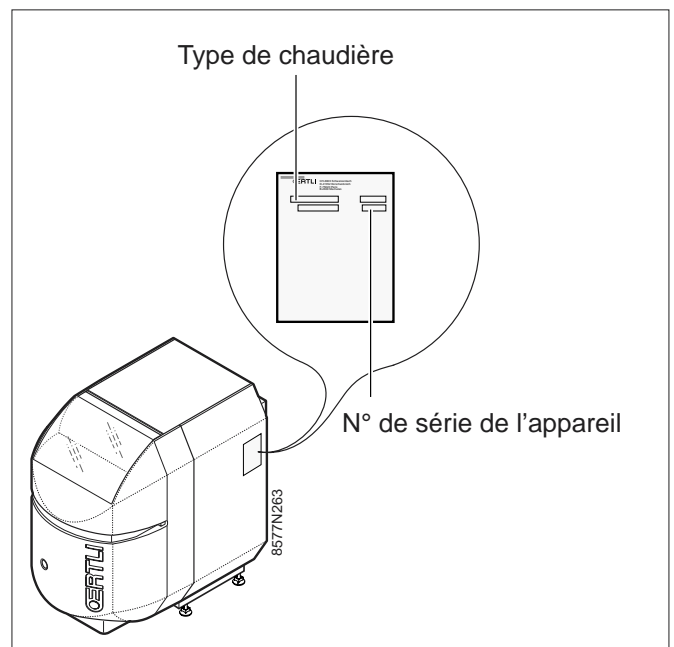
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

● Circuit sanitaire

Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude et d'eau froide sanitaire doivent être vidangés.

9. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

La plaquette signalétique qui a été apposée sur le côté de la chaudière lors de son installation permet l'identification exacte de la chaudière et indique les principales caractéristiques de celle-ci.



10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

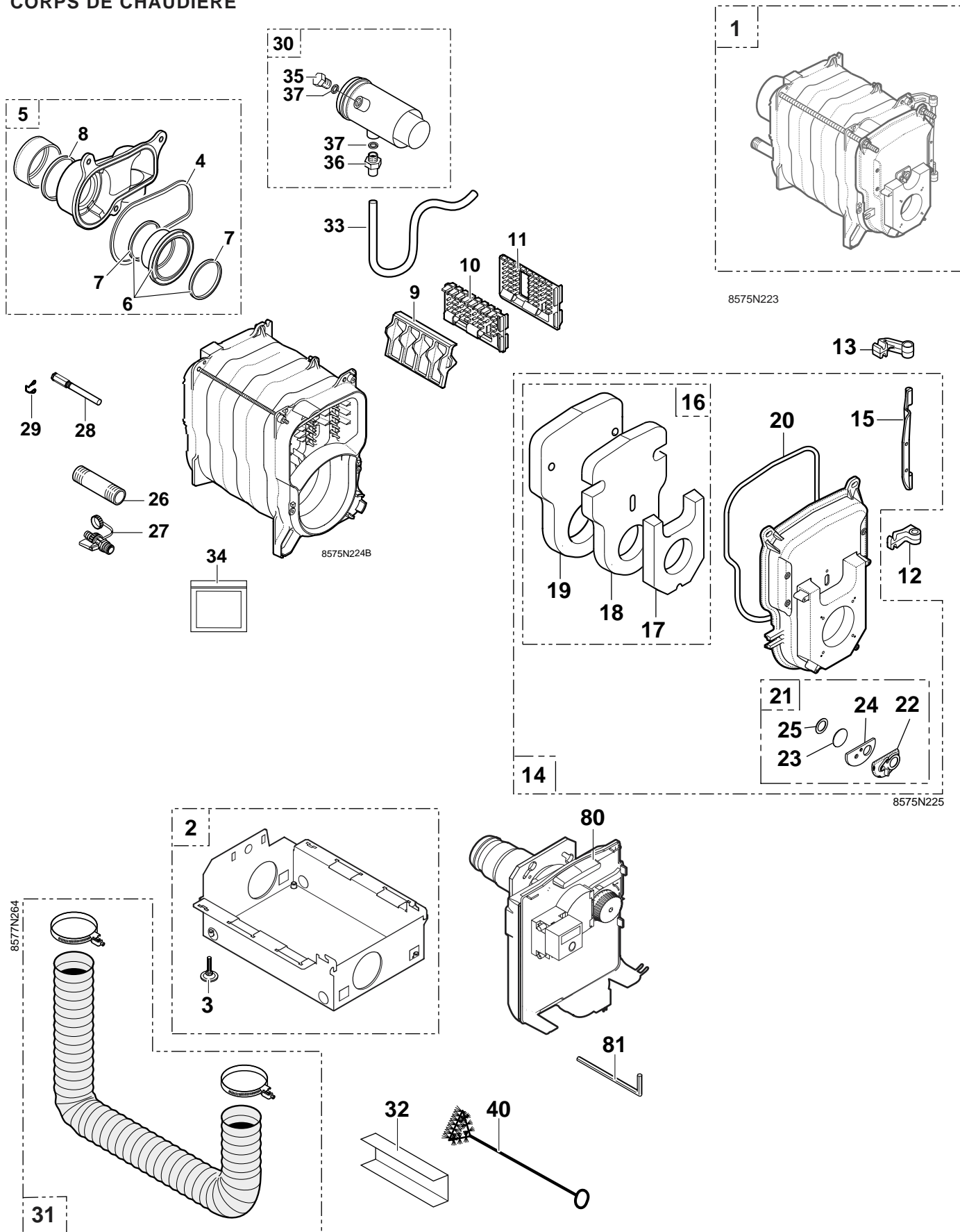
- **Corps de chaudière et habillage** : Se reporter en pages suivantes
- **Tableau** : se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande
- **Brûleur** : se reporter à la notice livrée avec le brûleur
- **Préparateur d'eau chaude sanitaire** : se reporter à la notice livrée avec le préparateur

Pièces de rechange

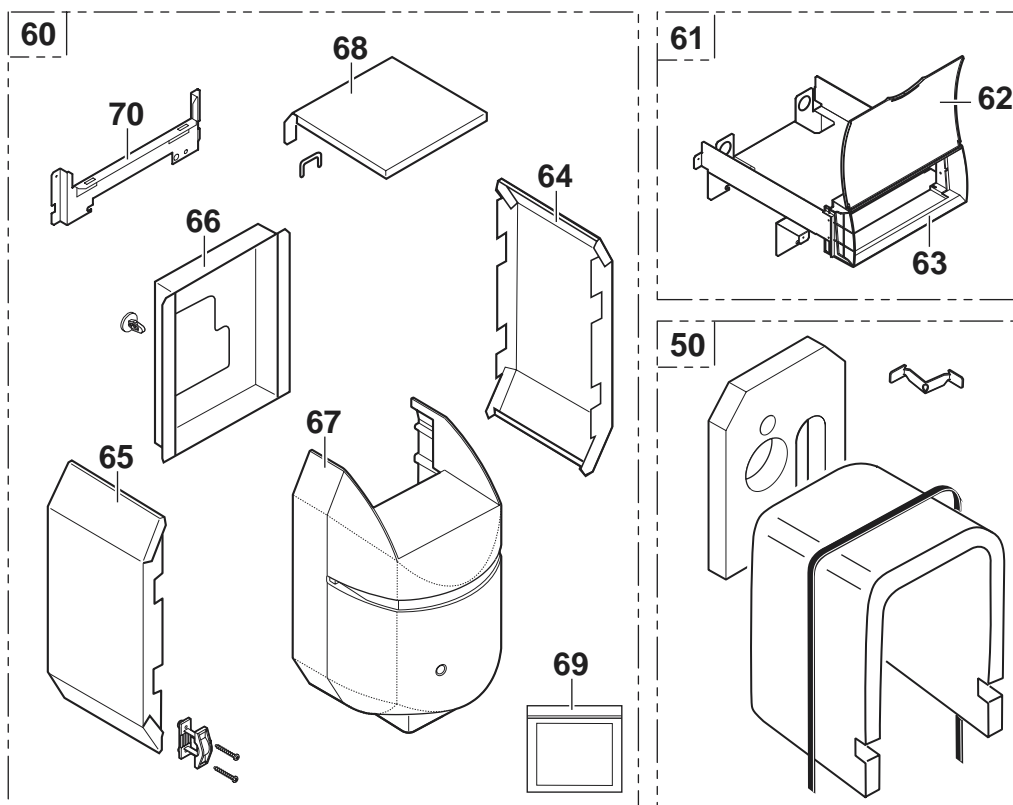
PU.-154 F
PU.-155 F

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIÈRE



HABILLAGE



8577N265A

PU..-154 F / PU..-155 F

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE			DIVERS
1	182 041	Corps de chaudière 4 éléments	40	121 883	Brosse
1	200001637	Corps de chaudière 5 éléments			
2	181 313	Socle complet 4 éléments			ISOLATION CORPS
2	200001782	Socle complet 5 éléments	50	182 047	Isolation corps PU..-154 F
3	180 331	Pied réglable M 10x35	50	200001262	Isolation corps PU..-155 F
4	180 122	Cordon ø 8 silicone			
5	181 353	Buse complète			HABILLAGE
6	181 315	Buse ø 80	60	182 050	Habillage PU..-154 F
7	181 316	Joint à lèvres viton ø 80	60	200001781	Habillage PU..-155 F
8	181 317	Joint à lèvres silicone ø 125	61	182 067	Traverse support complète
9	121 866	Turbulateur gauche	62	182 040	Vitre
10	121 867	Turbulateur central	63	182 039	Carcasse tableau de commande
11	121 868	Turbulateur droit	64	182 051	Panneau latéral droit 4 éléments
12	123 192	Charnière inférieure	64	182 062	Panneau latéral droit 5 éléments
13	123 193	Charnière supérieure	65	182 052	Panneau latéral gauche 4 éléments
14	181 532	Porte foyère complète	65	182 065	Panneau latéral gauche 5 éléments
15	123 196	Axe pour porte foyère	66	181 324	Panneau arrière
16	702 310	Isolation porte foyère complète	67	182 049	Capot avant complet PU..-150
17	181 533	Isolation avant porte	68	125 191	Chapiteau 4 éléments
18	181 534	Isolation intermédiaire porte	68	125 192	Chapiteau 5 éléments
19	181 535	Isolation arrière porte	69	702 311	Sachet visserie habillage
20	121 870	Cordon fibre de verre silicone ø 10	70	8577-8035	Traverse arrière
21	181 536	Voyant complet porte foyère			
					BRÛLEUR
		DETAIL DU VOYANT			Consulter la liste spécifique séparée du brûleur
22	181 537	Rosace	80	107 942	Brûleur OPS 151 LEV-F
23	181 539	Vitre	80	108 893	Brûleur OPS 152 LEV-F
24	181 538	Isolation pour rosace	81	104 586	Clé 6 pans
25	181 540	Joint pour voyant			
					TABLEAU DE COMMANDE
26	180 561	Tube départ/retour 1"1/4 - lg. 150			Consulter la liste spécifique séparée du tableau de commande
27	181 971	Robinet de vidange sans JT1/2"			
28	123 205	Doigt de gant			
29	120 166	Ressort doigt de gant			PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE + KIT DE LIAISON
30	181 326	Conduit raccordement chaudière ø125			Consulter la liste spécifique séparée du préparateur d'eau chaude sanitaire
31	181 327	Flexible master clip ø 80			
32	182 045	Protection flexible			
33	182 046	flexible transparent ø 12.7			
34	121 874	Sachet visserie corps			
35	181 817	Bouchon pour prise de mesure			
36	182 043	Douille de raccordement siphon			
37	182 044	Joint torique			

10. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France :

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique :

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

TROE100



OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
03 89 37 00 84
03 89 37 32 74

Assistance Technique

☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04

✉ assistance.technique@oertli.fr

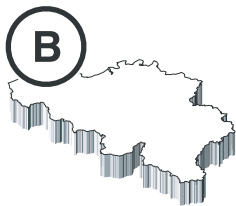
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

S.A.S. au capital de 7 666 682 • 946 850 898 RCS Mulhouse

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

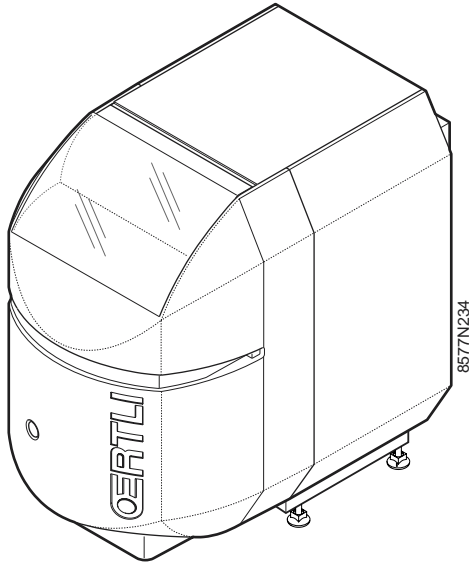
In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.

MONTAGE

PU..-154 F / PU..-155 F

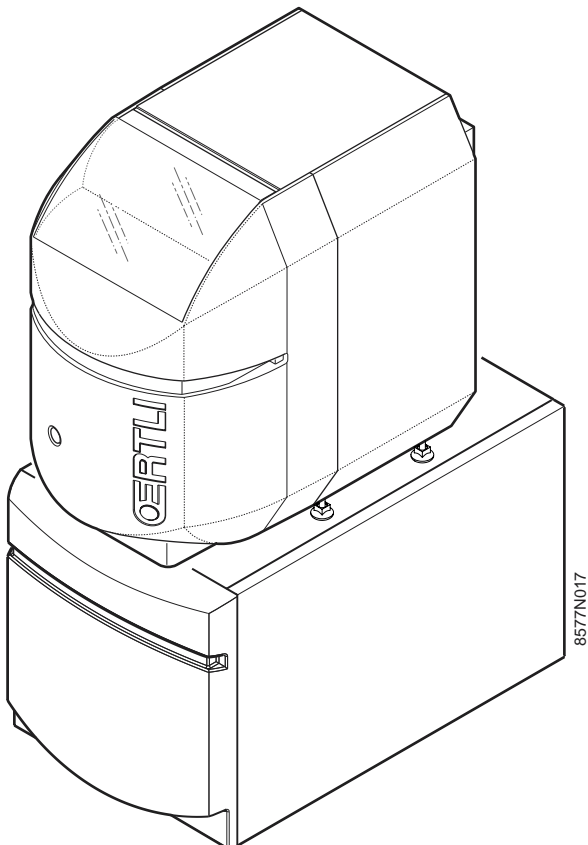
PU..-154 F + OBC 162

PU..-155 F + OBC 162



Outillage nécessaire :

- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.



Outillage nécessaire :


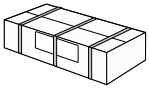

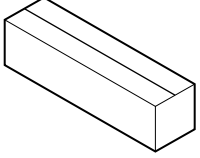
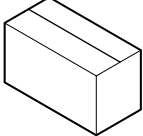
- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 19.

PU..-154 F / PU..-155 F

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● PU..-154 F / PU..-155 F

Chaudière	PU..-154 F HOR	PU..-154 F VER	PU..-155 F HOR	PU..-155 F VER	
Chaudière montée : Corps + Habillage + Isolation + Brûleur	FT 24	FT 24	FT 40	FT 40	 <p style="text-align: right;">8800N102</p> <p>contient les notices chaudière et brûleur glissées sous le chapiteau chaudière</p>
Tableau de commande - X (Standard) ou - R (OE-tronic 3)	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	 <p style="text-align: right;">8800N075A</p> <p>contient la notice tableau</p>
Ventouse - horizontale standard	DB 90		DB 90		 <p style="text-align: right;">8800N135</p>
Ventouse - verticale + 1 coude à 90°	DB 91 (noir)	ou DB 89 (rouge) + DB 96	DB 91 (noir)	ou DB 89 (rouge) + DB 96	 <p style="text-align: right;">8800N136</p>  <p style="text-align: right;">8800N137</p>


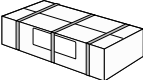

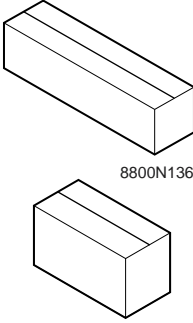
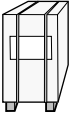


* Voir nouveau tarif 2005

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

● **PU..-154 F + OBC 162 / PU..-155 F + OBC 162**

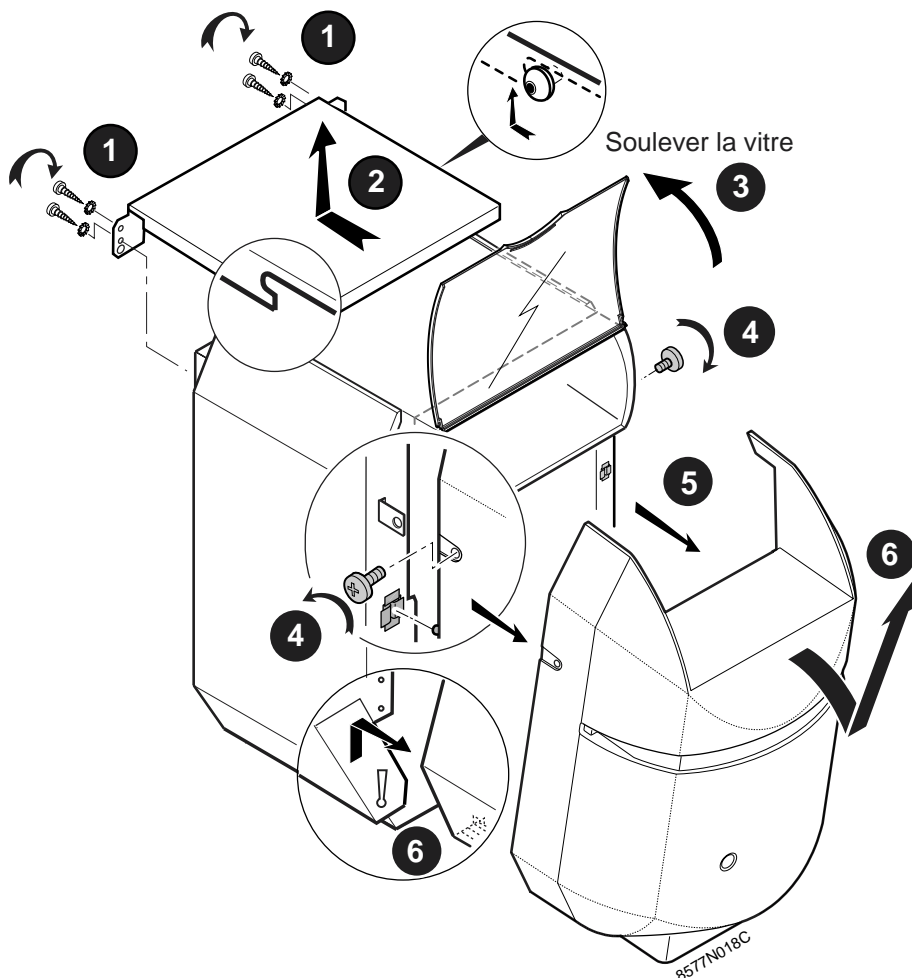
Chaudière	PU..-154 F HOR + OBC 162	PU..-154 F VER + OBC 162	PU..-155 F HOR + OBC 162	PU..-155 F VER + OBC 162	
Chaudière montée : Corps + Habillage + Isolation + Brûleur	FT 24	FT 24	FT 40	FT 40	 8800N102 contient les notices chaudière et brûleur glissées sous le chapiteau chaudière
Tableau de commande - X (Standard) ou - R (OE-tronic 3)	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	FT 1 FT 41* ou FT 2 FT 42*	 8800N075A contient la notice tableau
Ventouse - horizontale standard	DB 90		DB 90		 8800N135
Ventouse - verticale + 1 coude à 90°		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96	 8800N136 8800N137
Préparateur eau chaude sanitaire OBC 162	BH 85 BH 105*	BH 85 BH 105*	BH 85 BH 105*	BH 85 BH 105*	 8800N030 contient la notice préparateur
Panneau avant	BH 87	BH 87	BA 87	BH 87	 8800N140
Ensemble de liaison hydraulique chaudière/ballon	BH 75	BH 75	BH 75	BA 75	 8800N046 contient la notice tubulures

* Voir nouveau tarif 2005

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

1

Démontage du chapiteau et du capot avant

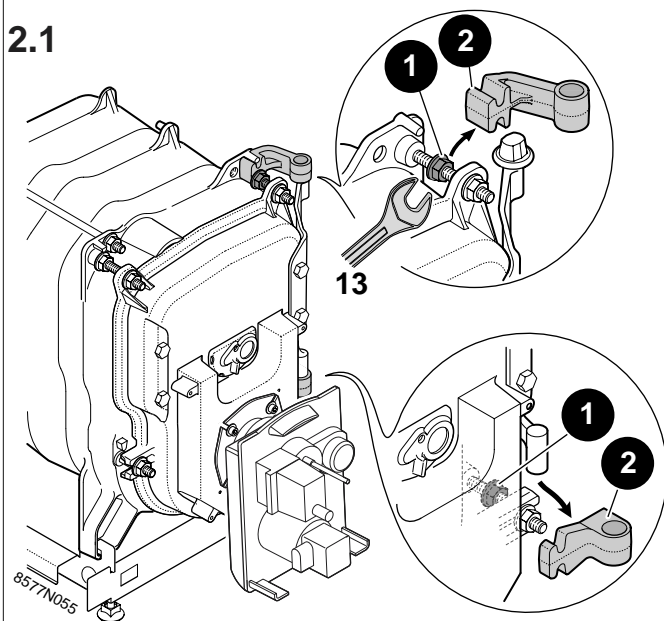


2 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyer en cas de nécessité (ouverture à gauche) : vues 2.1 à 2.3

D'origine, la porte foyer s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyer vers la gauche (en cas de nécessité absolue) :

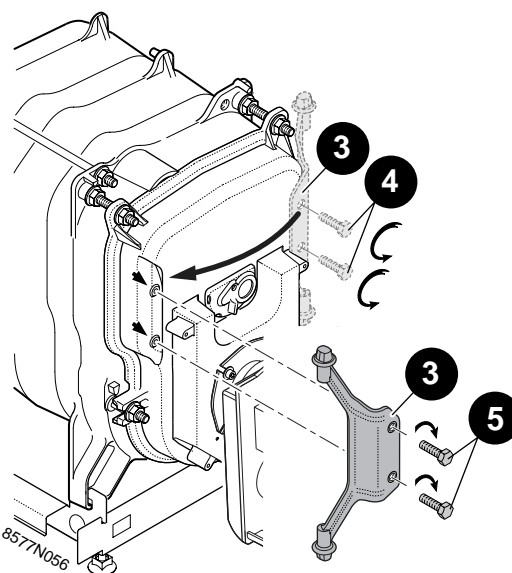
- démonter le chapiteau et les panneaux latéraux, puis
- effectuer les opérations 2.1, 2.2 et 2.3 ci-après.

2.1



- 1 Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.
- 2 Retirer les charnières inférieure et supérieure.

2.2

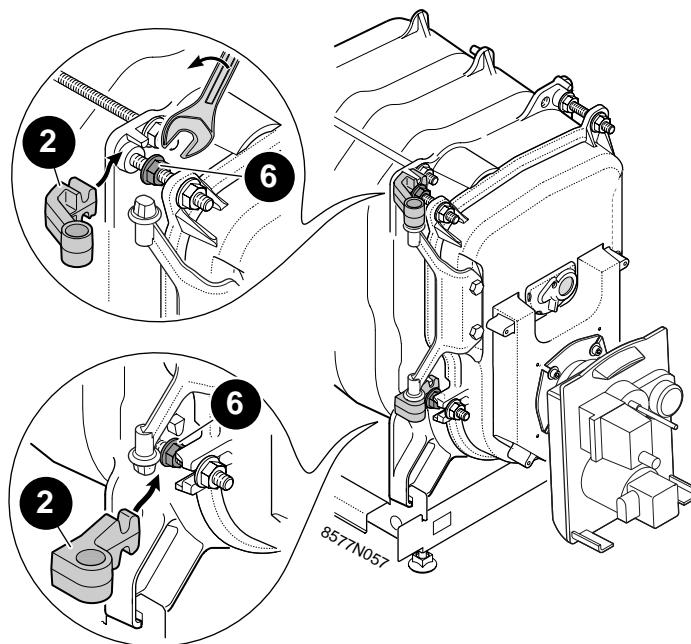


- Démontez l'axe en fonte **3** de la porte foyer fixé par les 2 vis **4** . Remettez en place les 2 vis **4** du côté droit.
- Remontez l'axe en fonte **3** de la porte foyer du côté gauche à l'aide des 2 vis **5** .

2.3

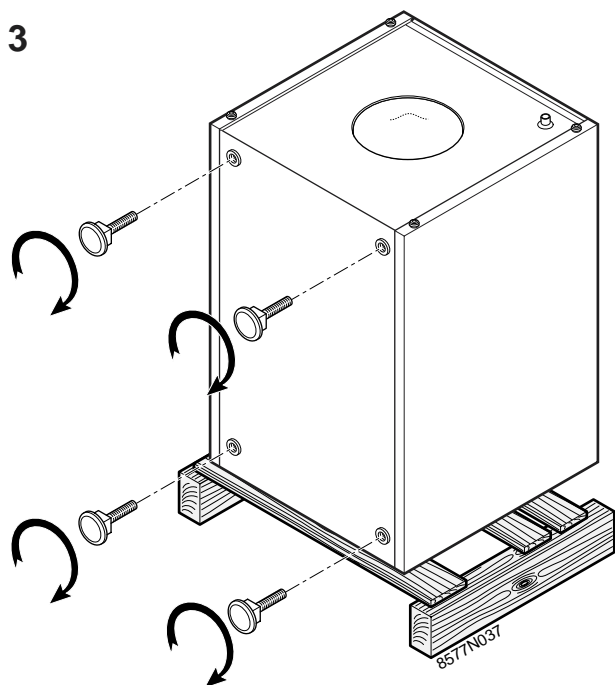
- Remonter les charnières **2** du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyer, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous **6**.



Uniquement PU..-154 F + OBC et PU..-155 F + OBC

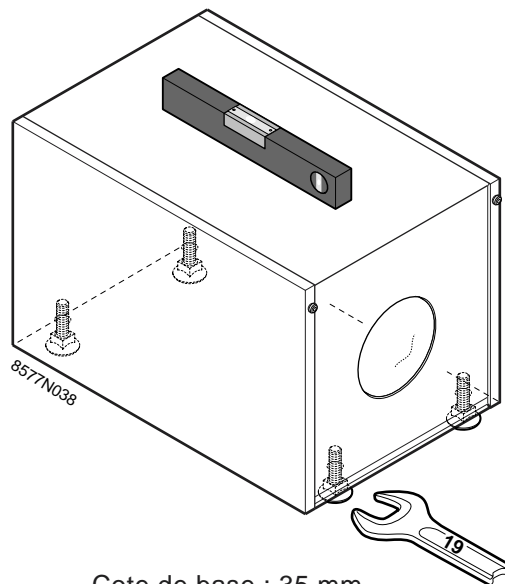
3



Montage des pieds

- Visser les 4 pieds réglables (livrés dans le sachet notice du préparateur) sur le fond du ballon.

4



Cote de base : 35 mm,
réglage possible de 35 à 40 mm.

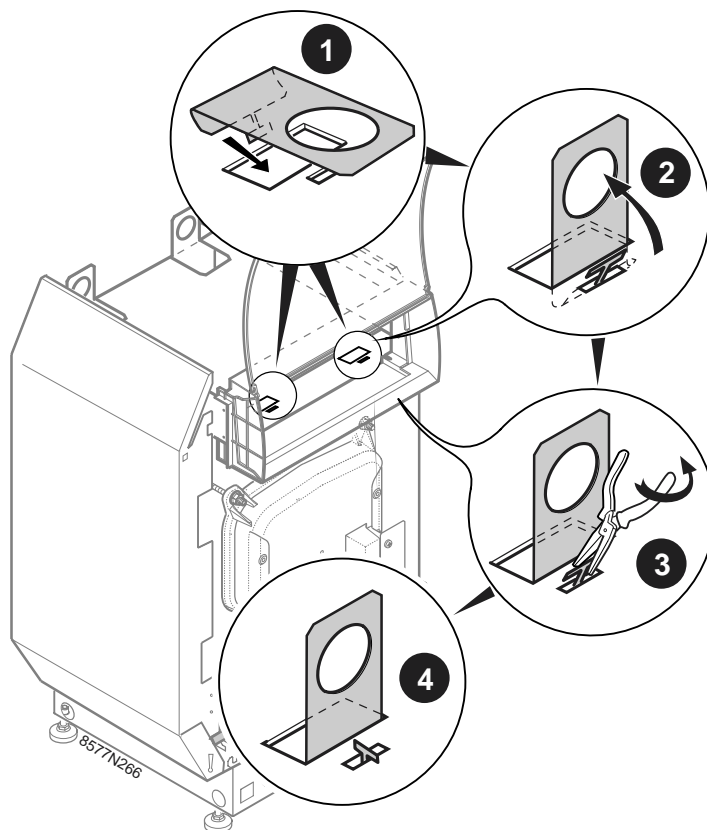
Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.

5 Mise en place éventuelle des barres de manutention pour déplacer la chaudière

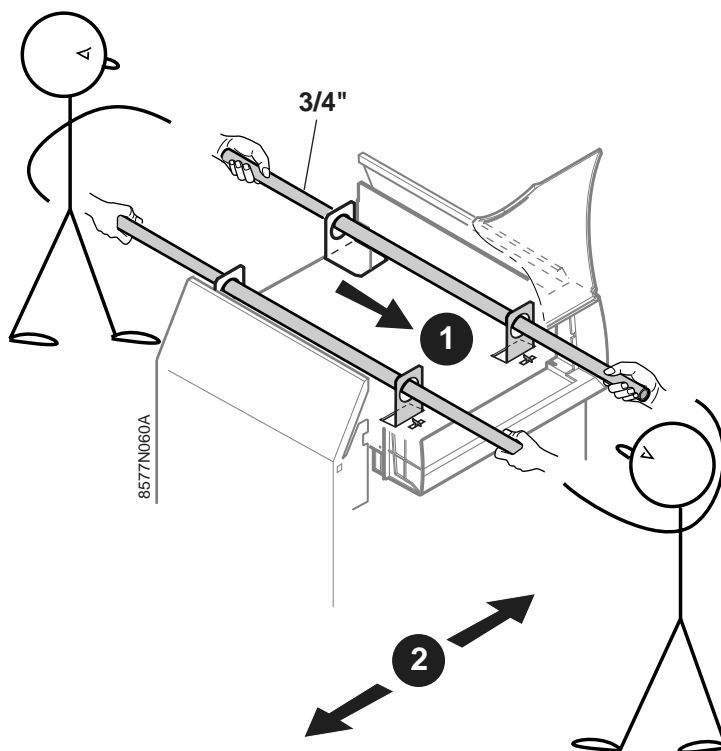
Mise en place des pattes de manutention à l'avant de la chaudière

- 1** Mettre les pattes livrées dans les encoches prévues à cet effet à l'avant du support de tableau.
- 2** Relever les pattes pour faire sortir les languettes en T par les encoches prévues.
- 3** A l'aide d'une pince, tordre ces languettes pour les ramener dans la position indiquée en **4**.



Pour déplacer la chaudière : prévoir 2 personnes minimum

- 1** Mettre en place les barres de manutention dans les pattes arrière et avant.
- 2** Déplacer la chaudière (se référer également au chapitre 2.1 de la notice technique pour les cotes à respecter pour l'implantation en chaufferie).



⇒ Pour placer la chaudière sur le préparateur, se reporter en vue 6 ci-après.

⇒ Pour retirer les barres, se reporter en vue 7 ci-après.

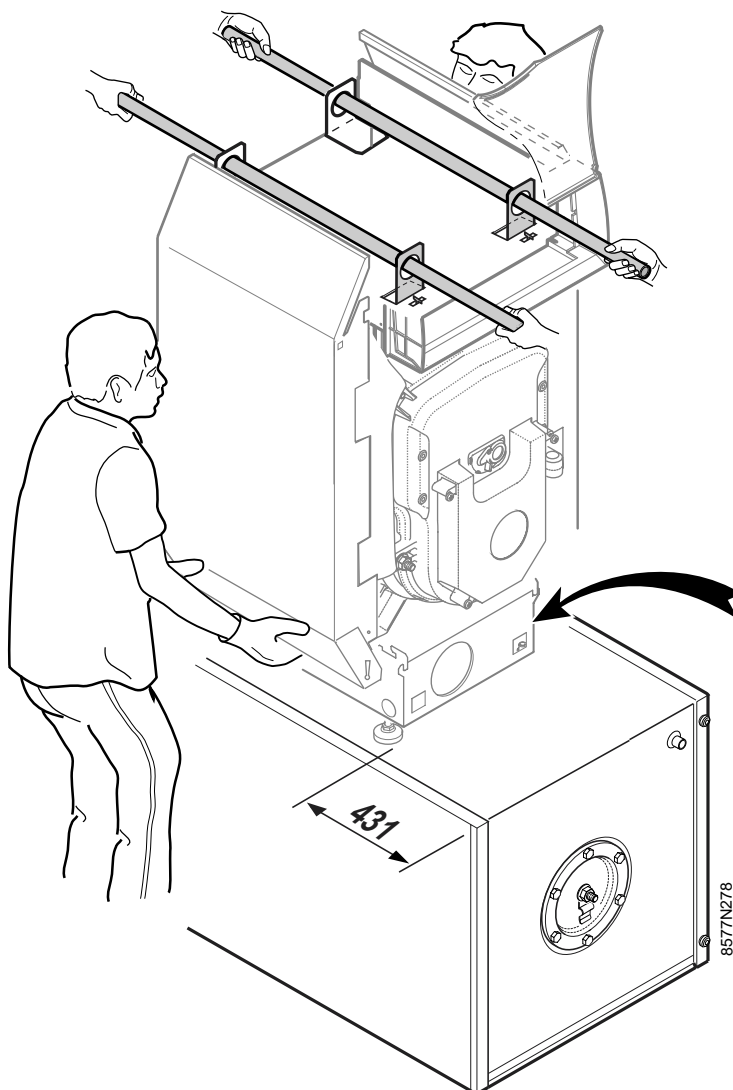
6 Mise en place de la chaudière sur le préparateur

Soulever la chaudière (**prévoir 2 personnes minimum**) par les poignées situées en partie inférieure de chaque côté de la chaudière.

Positionner la chaudière sur le ballon en respectant la cote indiquée sur le schéma.

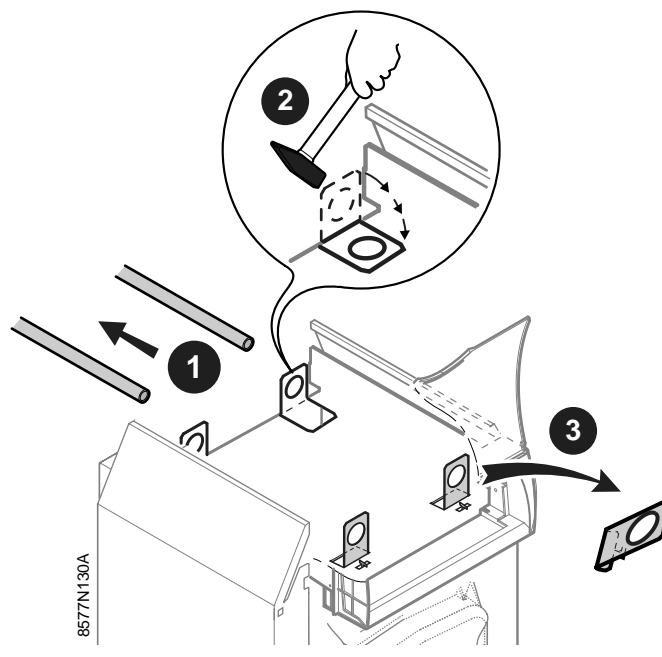


Manipuler la chaudière avec des gants (Risques de coupure)



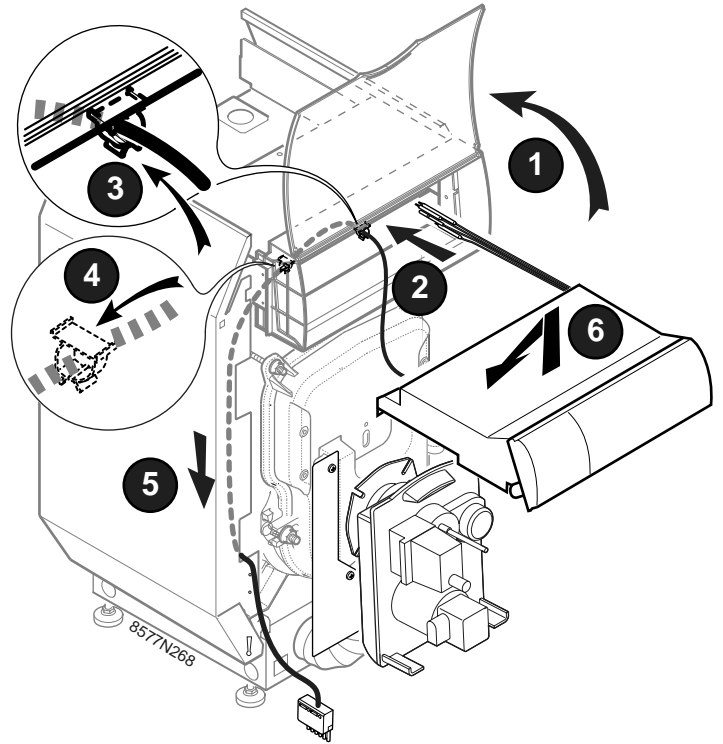
7 Retrait des barres de manutention et des pattes avant - pliage des pattes arrières

- 1 Retirer les barres.
- 2 Rabattre les pattes arrières avec un marteau.
- 3 Enlever les pattes avant montées précédemment.



8 Mise en place du tableau de commande

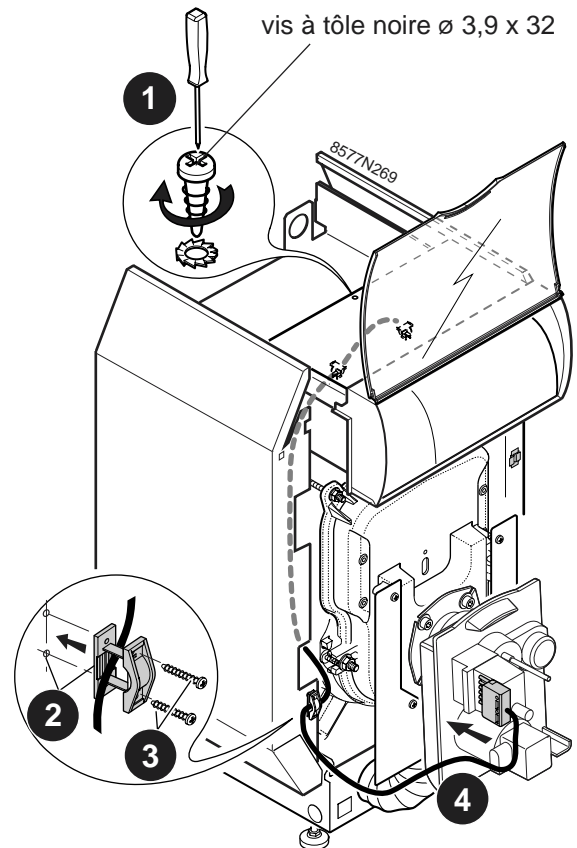
- 1 Soulever la vitre.
- 2 Introduire les sondes et le câble brûleur dans l'ouverture.
- 3 Positionner le câble brûleur dans le passe-fil prémonté au milieu du support de tableau.
- 4 Placer le câble brûleur dans le passe-fil du côté opposé aux charnières de la porte foyer, conformément aux normes de sécurité européennes (d'origine : côté gauche. Si le sens d'ouverture de la porte foyer a été inversé : côté droit).
- 5 Ramener le câble brûleur vers l'avant de la chaudière.
- 6 Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.



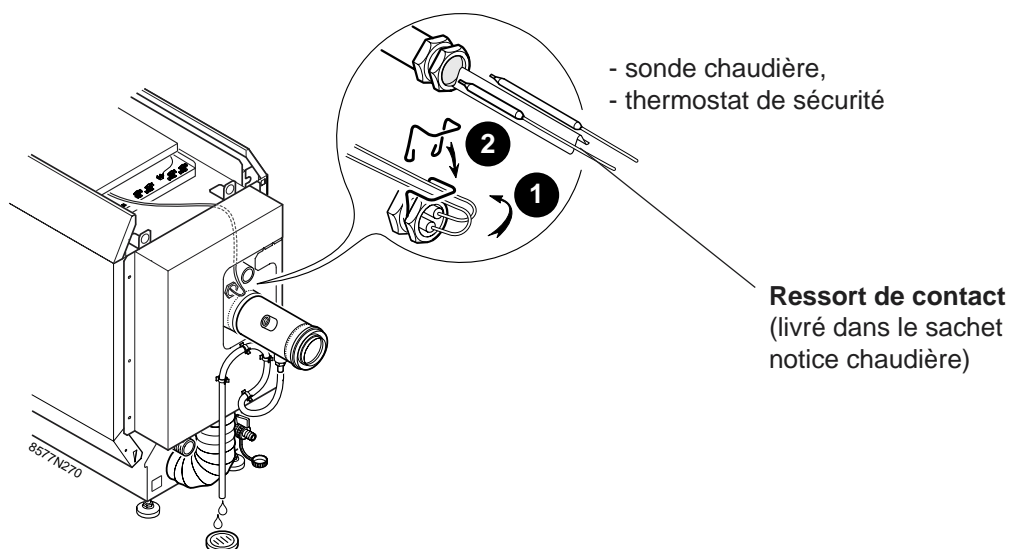
9

Fixation du tableau de commande et mise en place du câble brûleur

- 1 Fixer le tableau de commande.
- 2 - Monter le serre-câble sur le panneau latéral (du côté où est placé le câble brûleur).
- **Pour votre sécurité, régler la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher la prise brûleur pour ouvrir la porte foyer.**
- 3 Fixer le câble brûleur dans le serre-câble à l'aide des 2 vis $\varnothing 3,5 \times 25$.
Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.
- 4 Brancher le câble brûleur.



10 Mise en place des bulbes

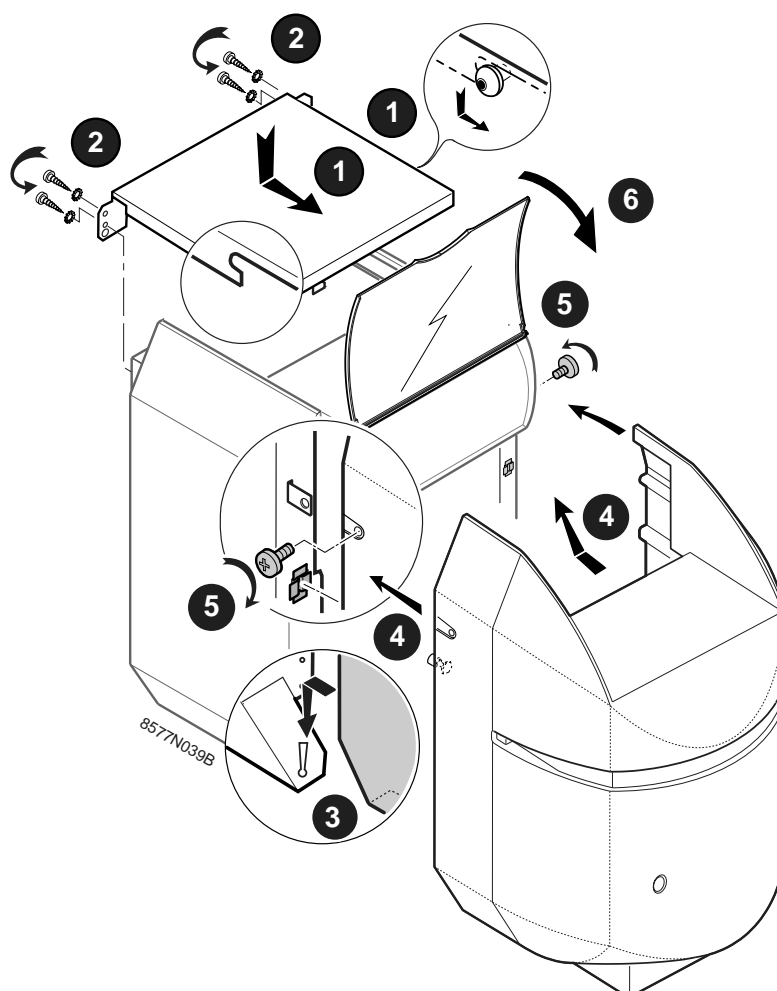


1 Mettre en place les bulbes dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière.

Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant.

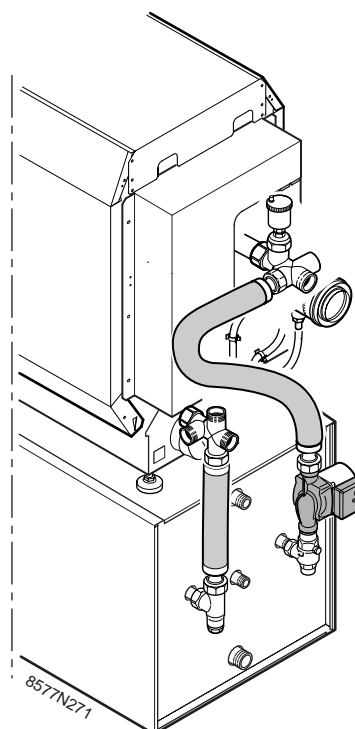
- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant **2**.

11 Remontage du chapiteau et du capot avant



12 Mise en place des tubulures de liaison chaudière/échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire

Se reporter au feuillet de montage livré avec le kit.



13.1 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire et du panneau avant du ballon BH 85

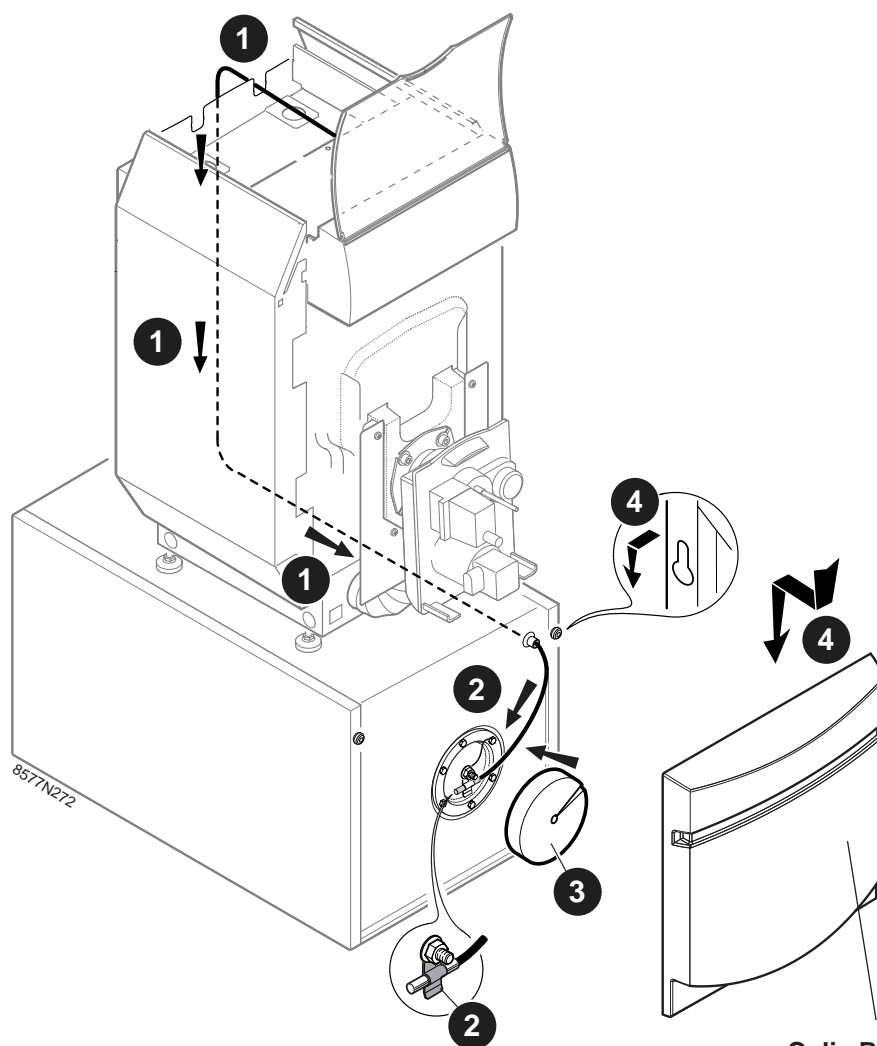
1 Faire passer le câble de la sonde dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.

2 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.

Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.

3 Mettre en place l'isolation thermique du tampon en la glissant entre le fil de masse de l'anode et le tampon.

4 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude sanitaire.



13.2 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire et du panneau avant du ballon BH 105 (Voir Tarif 2005)

❶ Faire passer le câble de la sonde et l'anode TAS dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.

❷ Connecter le clip sur la cosse montée d'origine sur le tampon.

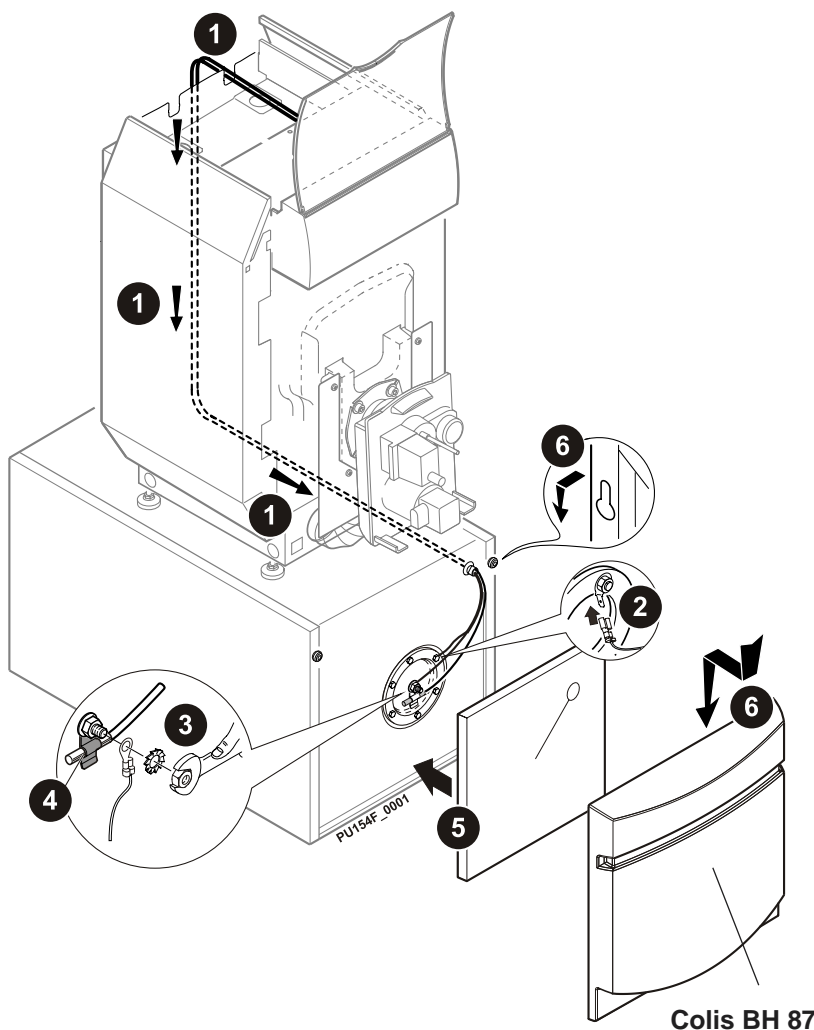
❸ Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filetée de l'anode TAS et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.

❹ Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.

Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.

❺ Mettre en place l'isolation thermique.

❻ Accrocher le panneau avant (BH 87) du préparateur d'eau chaude.



⚠ Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager le TAS

14

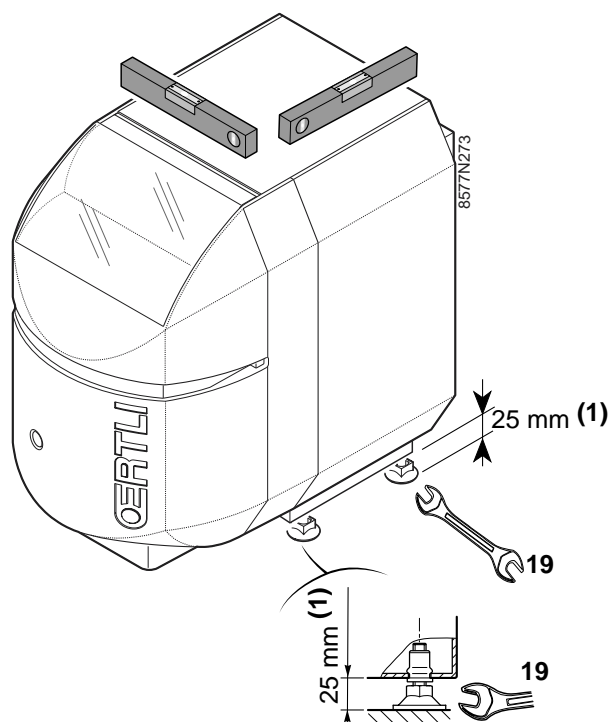
Mise à niveau de la chaudière

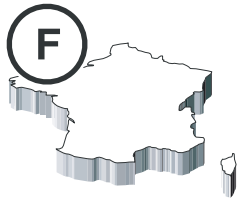
- Mettre la chaudière à niveau en agissant sur les pieds réglables (prémontés sur le socle).

(1) cote de base : 25 mm, réglage possible de 25 à 40 mm.

Remarque :

Si la chaudière est placée sur un préparateur OBC, visser les pieds à fond, jusqu'en butée.



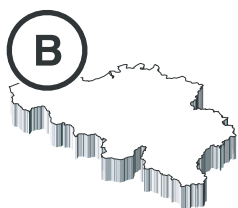
OERTLI THERMIQUE S.A.S.www.oertli.fr

Direction des Ventes France
 Z.I. de Vieux-Thann
 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
 F-68801 Thann Cedex
 ☎ 03 89 37 00 84
 ☎ 03 89 37 32 74

Assistance Technique
 ☎ 01 56 70 45 32
 ☎ 01 56 70 45 33
 ☎ 01 56 70 45 34
 ☎ 01 46 86 13 04
 ✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbHwww.oertli.de

Raiffeisenstraße 3
 D-71696 MÖGLINGEN
 ☎ 07141 24 54 0
 ☎ 07141 24 54 88
 ✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

Park Raghenon
 Dellingsstraat 34
 B-2800 MECHELEN
 ☎ 015 - 45 18 30
 ☎ 015 - 45 18 34
 ✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AGwww.oertli-service.ch

Service technique
 Technische Abteilung
 Servizio tecnico



Bahnstraße 24
 CH-8603 SCHWERZENBACH
 ☎ 01 806 41 41
 ☎ 01 806 41 00
 ✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffagewww.heizen.ch

Service commercial
 Verkaufsbüro
 Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
 CH-1800 VEVEY 1
 ☎ 021 943 02 22
 ☎ 021 943 02 33
 ✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

S.A.S. au capital de 7 666 682 • 946 850 898 RCS Mulhouse



Z.I. de Vieux-Thann
 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
 F-68801 Thann Cedex
 ☎ +33 3 89 37 00 84
 ☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
 Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
 Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
 Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
 All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.